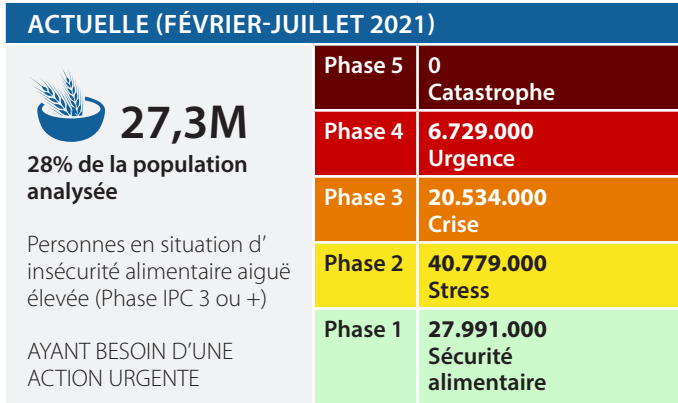


# RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

REMARQUE : RESULTATS PRELIMINAIRES EN ATTENTE DE LA DISSEMINATION OFFICIELLE AU NIVEAU NATIONAL

# ANALYSE IPC DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGUË FÉVRIER – DÉCEMBRE 2021

Publié en mars 2021



27,3 millions de personnes (28% de la population analysée) font face à une insécurité alimentaire aiguë élevée (Phase 3 de l'IPC ou plus), faisant de la République Démocratique du Congo, le pays présentant le plus grand besoin d'assistance dans le monde.

Les résultats indiquent qu'environ un tiers de la population analysée connaît des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë (Phase 3 de l'IPC ou plus), avec 6% à 7% en situation d'Urgence (Phase 4 de l'IPC), soit un total de 6,7 millions de personnes dans cette situation.

Le chiffre le plus élevé de la population en insécurité alimentaire aiguë élevée (Phase 3 de l'IPC ou plus) a connu son pic en septembre 2020 ; période qui a coïncidé avec l'avènement de la pandémie du COVID-19, obligeant les autorités à mettre en place des mesures de restriction aux mouvements. Même si la situation reste alarmante, l'analyse IPC de mars 2021 (28% de la population analysée en Phase 3 de l'IPC et plus) présente une légère amélioration de la situation par rapport à celle de juillet 2020 (33% de la population analysée en Phase 3 de l'IPC ou plus).

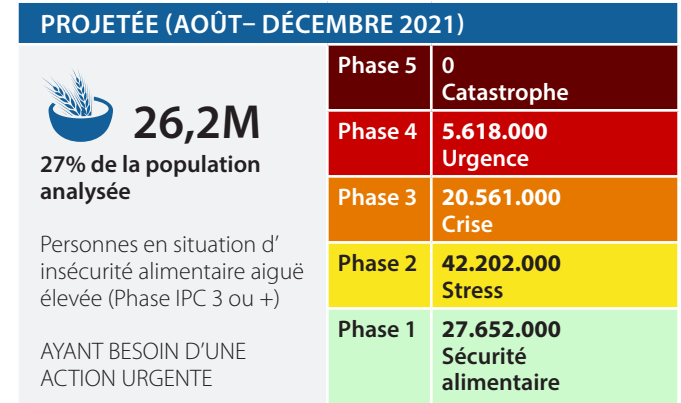
La lecture des résultats pour les mêmes zones analysées depuis 2017 montre une légère baisse de la prévalence de population en situation d'Urgence (Phase 4 de l'IPC) tandis que la magnitude totale augmente en raison de la taille de la population analysée (66 millions en juillet 2020 contre 96 millions en février 2021).

## Facteurs déterminants

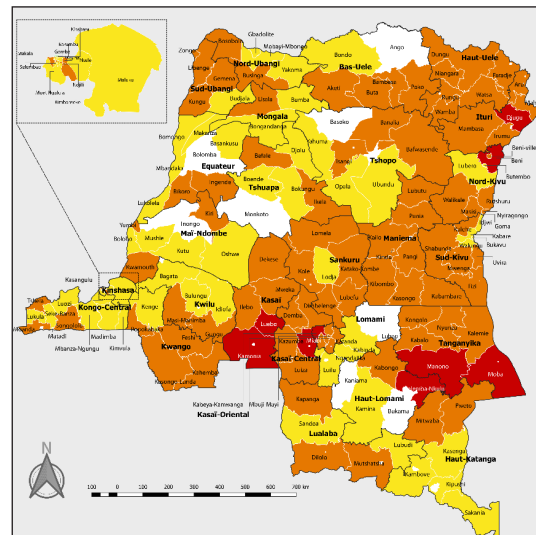
**COVID-19:** En dépit de l'allègement des différentes mesures mises en place par le gouvernement contre le COVID-19, celles-ci ont affecté la population, réduisant les mouvements de personnes et le commerce national ou avec les pays voisins. Cela a limité l'accès physique aux marchés et aux produits alimentaires d'une part, et l'accès économique au travers de la réduction de la productivité (perte d'emploi, faible pouvoir d'achat, fragilisation du secteur informel) et des revenus d'autre part.

**Chocs économiques :** Les faibles performances économiques associées aux effets de la pandémie du COVID-19, ont résulté en une croissance plus faible que les années précédentes. Pour 2021, le gouvernement a réduit son budget de 38%, passant de 11 à 6,9 milliards d'USD.

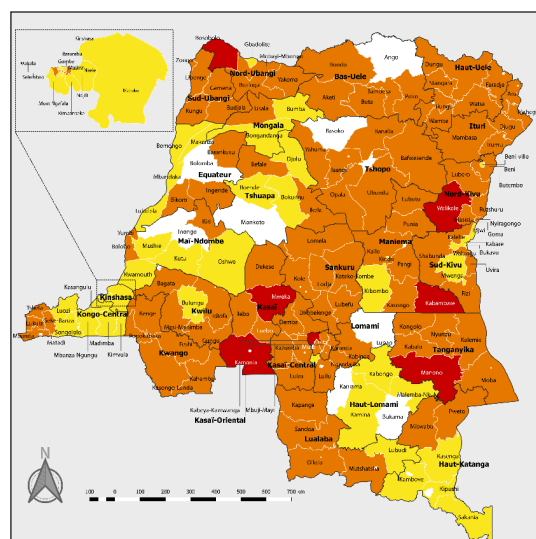
**Conflits et déplacements de populations :** Les cycles des conflits armés et intercommunautaires, principalement à l'Est du pays, ont continué à entraîner des mouvements pendulaires de populations. L'activisme de plus de 120 groupes armés continue à affecter les conditions de vie des populations principalement en Ituri, au Nord et Sud-Kivu, au Maniema et dans la province du Tanganyika.



## Carte pour la période actuelle (février-juillet 2021)



## Carte pour la période projetée (août-décembre 2021)



## LÉGENDE

### Classification IPC des phases d'insécurité alimentaire aiguë (IAA)

(la Phase cartographiée représente la sévérité qui touche au moins 20 % de la population)

- 1 - Minimale
- 2 - Stress
- 3 - Crise
- 4 - Urgence
- 5 - Famine
- Zones avec preuves insuffisantes
- Zones non analysées

Le niveau de preuves de l'analyse est Moyen \*\*

## APERÇU GLOBAL DE LA SITUATION

**Sévère à quel point, combien, et quand :** Il ressort des résultats de ce 19<sup>ème</sup> cycle d'analyse que, pour la période de février à juillet 2021, 9 territoires ont été classés en situation d'Urgence (Phase 4 de l'IPC) et 93 autres zones analysées ont été classées en Crise (Phase 3 de l'IPC). Sur les 96,2 millions des personnes vivant dans les zones analysées, 27,3 millions (28% de la population), font face à une insécurité alimentaire aiguë élevée (Phase 3 et 4 de l'IPC), dont 6,7 millions (7% de la population analysée) en situation d'Urgence (Phase 4 de l'IPC).

Pour la période projetée (août à décembre 2021), dans les 170 zones analysées, 26,2 millions de personnes (soit 27% des 96,2 millions de personnes vivant dans ces zones) feront face à une insécurité alimentaire aiguë élevée (Phase 3 et 4 de l'IPC), dont plus de 5,6 millions, soit 5,8% de la population analysée, en situation d'Urgence (Phase 4 de l'IPC).

**Où et qui :** Les populations en insécurité alimentaire aiguë élevée (Phase 3 de l'IPC ou plus) se trouvent principalement dans les provinces du Kasai Central (51% de la population analysée), de l'Ituri (50% de la population analysée), du Kasai (49% de la population analysée), du Kwango (40% de la population analysée), du Tanganyika (39% de la population analysée), du Kasai Oriental (38% de la population analysée), du Nord-Kivu et du Maniema (30% de la population analysée dans ces deux provinces). En chiffres absolus, les provinces qui affichent le nombre le plus important de personnes qui font face à une insécurité alimentaire aiguë élevée sont : le Nord-Kivu (3,1 millions en Phase 3 de l'IPC et plus), l'Ituri (2,8 millions), le Kasai Central (2,5 millions), le Kasai Oriental (2 millions), le Kasai (1,9 millions), le Sud-Kivu (1,6 millions), la ville province de Kinshasa (1,6 millions) et enfin, le Tanganyika (1,2 millions). Les territoires classés en Urgence (Phase 4 de l'IPC) sont Malemba-Nkulu (Haut Lomami), Djugu (Ituri), Kamonia et Luebo (Kasai), Dibaya (Kasai Central), Kabeya-Kamwanga (Kasai Oriental), Beni (Nord-Kivu), Manono et Moba (Tanganyika).

Les populations les plus touchées sont principalement les déplacés, les réfugiés (RCA, Burundi, Rwanda, Soudan du Sud...), les retournés, les familles d'accueil et celles affectées par les catastrophes naturelles (inondations, éboulements, incendies) ainsi que les ménages dirigés par les femmes. A ceci s'ajoutent les populations les plus pauvres des zones urbaines et péri-urbaines et celles vivant dans des zones enclavées avec un faible pouvoir d'achat et dont l'accès à la nourriture a lieu au niveau des marchés. Dans les zones urbaines, 4,6 millions des personnes (21% de la population des zones urbaines analysées) sont en Phase 3 et 4 de l'IPC. Au total, 14 zones urbaines ont été classées en situation de Crise (Phase 3 de l'IPC). L'enquête de la CAID de novembre et décembre 2020 indique par exemple que 22% de ménages dirigés par les femmes contre 17% de ceux dirigés par des hommes font recours à des stratégies de moyens d'existence d'urgence. S'agissant de la part des dépenses, 33% des femmes consacrent plus de 75% de leurs revenus à l'achat de la nourriture contre 26% pour les hommes. La même enquête indique que 12% des réfugiés consomment entre 0 et 2 groupes d'aliments ; tandis que 8% des réfugiés, 13% des déplacés sur site, 17% des déplacés en familles d'accueil, 17% des retournés et 23% des ménages hôtes consomment entre 3 et 4 groupes d'aliments. Par ailleurs, 68% des réfugiés, 38% des déplacés sur site, 40% des déplacés en famille d'accueil, 69% des retournés et 38% des ménages hôtes font recours aux stratégies des moyens d'existence de Crise (Phase 3 de l'IPC) et d'Urgence (Phase 4 de l'IPC).

**Pourquoi :** Au niveau national, les principaux facteurs déterminants de l'insécurité alimentaire aiguë identifiés pour ce cycle d'analyse sont les conflits et les déplacements de populations (principalement à l'Est du pays), les faibles performances macroéconomiques, l'impact de la pandémie du COVID-19, la faible production agricole et les défis structurels, notamment le mauvais état des infrastructures de base, l'infertilité du sol et l'accès limité à la terre. Selon la Banque Centrale du Congo, depuis le mois de juin 2020, la conjoncture économique nationale reste marquée par les incertitudes grandissantes quant à l'évolution de la pandémie du

## VUE D'ENSEMBLE DE LA SITUATION ACTUELLE, FACTEURS DÉTERMINANTS ET FACTEURS LIMITANTS (FÉVRIER-JUILLET 2021)

### Aperçu sur les dangers et vulnérabilités

L'insécurité alimentaire et la vulnérabilité dans le pays n'ont pas cessé d'augmenter au cours des dernières décennies, notamment du fait de la situation humanitaire complexe, avec la présence de nombreux groupes armés, de tensions intercommunautaires, des épidémies, des catastrophes naturelles, de la pauvreté chronique, de la faible productivité agricole et du manque d'infrastructures et de services. L'insécurité récurrente associée à la prévalence des maladies endémiques (choléra, maladie à virus d'Ébola, paludisme et la rougeole) contribuent largement à entretenir la fragilité de certaines zones du pays (ex : est du pays).

**Volatilité de la situation sécuritaire :** En ce début d'année 2021, la situation sécuritaire reste préoccupante dans les zones de conflits à l'Est du pays notamment en Ituri, au Nord et Sud-Kivu et dans la province du Maniema. Les populations civiles restent les premières victimes de l'activisme des groupes armés. Les incidents de sécurité incluent notamment des violences armées contre les civils, des vols à main armée, des braquages de convois humanitaires, des enlèvements, ainsi que des vols et pillages de récoltes. L'activisme des groupes armés et les conflits intercommunautaires provoquent des mouvements de population. Ainsi, des déplacements récents ont été signalés au Nord-Kivu, en Ituri et au Maniema. A cela s'ajoutent les retours dans les zones d'origine, avec plus de 1,5 million de personnes retournées enregistrées par la Commission Mouvement de Populations (CMP) dans le Haut Katanga, Haut Lomami, Ituri, Kasai, Maniema, Nord-Kivu, Sud-Kivu et Tanganyika. Au total, sur l'ensemble du territoire national, plus de 5 millions de personnes vivent en situation de déplacement. Certains de ces déplacements peuvent être pour des motifs économiques et non sécuritaires. La RDC accueille aussi plus de 500.000 réfugiés et demandeurs d'asile en provenance des pays voisins. La vague la plus récente concerne environ 215.000 réfugiés centrafricains qui, fuyant les violences post-électorales de décembre 2020, se sont installés dans la partie Nord-Ouest du pays (Nord et Sud-Ubangui).



Le Haut-Commissariat pour les Réfugiés (HCR) prévoit que ce chiffre pourrait augmenter jusqu'à 250.000 personnes d'ici la fin de 2021. La présence des réfugiés accentue la pression sur les moyens de subsistance déjà trop limités des populations hôtes et pourrait, dans le futur, causer des conflits entre les deux communautés.

Certaines zones qui ont connu des conflits dans le passé, comme par exemple le Grand Kasai, souffrent toujours des conséquences de ces conflits. Ces zones n'ont pas bénéficié d'actions de réhabilitation et de soutien aux moyens d'existence. De ce fait, malgré l'amélioration de la situation sécuritaire, l'insécurité alimentaire aiguë reste à un niveau de sévérité très élevé.

**Effets du COVID-19 :** Des milliers de ménages dépendant des activités informelles et des échanges transfrontaliers, continuent d'être impactés par la fermeture des frontières et la baisse de l'activité économique. Les ménages vivant des cultures de rente (café, cacao, tabac) ont ainsi presque totalement perdu leur pouvoir d'achat en raison des faibles volumes des exportations. Les activités minières, industrielles, touristiques et le secteur d'hospitalité (hôtel, restaurant, transport, arts, cinéma) continuent d'être affectés. Concernant ce dernier, plusieurs employés n'ont toujours pas recouvré leur emploi.

**Les catastrophes naturelles :** Les fortes pluies enregistrées dans certaines parties du pays, notamment le Maniema, l'Equateur, Kinshasa, le Kwilu, le Mai-Ndombe, le Sud-Kivu et le Tanganyika (septembre/octobre 2020 et janvier 2021) ont entraîné la destruction de champs et de récoltes et ont directement affecté les moyens d'existence d'une grande partie de la population. Pour les territoires de Kasongo au Maniema, d'Uvira, de Fizi et de Mwenga dans la province du Sud-Kivu, ces fortes pluies ont provoqué la dégradation des infrastructures, rendant l'approvisionnement en denrées alimentaires plus difficile surtout pour le Territoire de Kasongo qui les importe depuis la province du Sud-Kivu. Les pluies les plus récentes de mars 2021 ont également causé d'énormes dégâts matériels et humains dans la ville de Kinshasa.

**Epidémies et maladies :** Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), depuis le début de l'épidémie du COVID-19 déclarée le 10 mars 2020, le cumul des cas au niveau national s'élève à 26.469, dont 26.468 cas confirmés et un cas probable. Au total, 712 décès ont été dénombrés et 22.432 personnes guéries. Au 5 mars 2021, 23 provinces sur les 26 que compte la RDC sont touchées par la pandémie du COVID-19 à des degrés toutefois divers : si les cas restent très limités dans les provinces de la Tshuapa, du Tanganyika, du Sud Ubangui, de Mai-Ndombe, de Kwilu, de Kwango, du Kasai, du Kasai Oriental, du Haut Lomami et du Bas-Uélé (moins de 10 cas dans ces provinces), Kinshasa, avec 19.744 cas, est la zone la plus touchée, suivie du Nord Kivu (1621 cas), du Haut Katanga et du Kongo Central (respectivement 1570 et 1539 cas), du Sud Kivu (782 cas), du Lualaba (493 cas). L'Ituri enregistre 224 cas et la Tshopo 110. Pour les autres provinces (Haut-Uélé, Equateur, Nord-Ubangui et Kasai central) les cas sont compris entre 95 et 17 cas.

Par ailleurs, le 7 février 2021, les autorités ont annoncé la résurgence de la maladie à virus d'Ebola (MVE) dans l'Est du pays, plus précisément à Butembo dans la province du Nord Kivu, après la mort d'une femme, trois mois après la déclaration de la fin d'une épidémie précédente. Des épidémiologistes de l'OMS sont en train d'enquêter sur place, dans la zone de Biena, où plus de 70 contacts ont été identifiés. Pour la province de l'Equateur, la fin officielle de la onzième épidémie de la MVE a été déclarée le 18 novembre 2020. Pour la province de l'Equateur, la 11ème épidémie à Virus Ebola, de Juin à Novembre 2020 a été caractérisée par une forte contagiosité (130 cas notifiés), et par une mortalité élevée (44 décès). Elle a sévit dans plusieurs villages de 13 Zones de Santé (ZS) de la Province sur les 18 ZS que compte la province. Les mesures prises obligeaient toutes les personnes contacts des malades et contacts des contacts soient mis en quarantaines. Ceci a freiné les mouvements des populations entre la Province de l'Equateur et les provinces voisines, dont les populations dépendent pour l'approvisionnement des produits alimentaires. Ces familles en quarantaine n'avaient plus la possibilité de mettre en œuvre des activités de subsistance, ni de bénéficier d'aide de la part de leur entourage. La fin officielle de cette épidémie a été déclarée le 18 novembre 2020. La RDC continue de lutter contre le paludisme qui touche toutes les provinces du pays. Le paludisme est la principale cause de morbidité et de mortalité, et représentait, entre 2015 et 2018, plus de 40% de toutes les consultations ambulatoires. Sur la même période, selon l'OMS, le nombre de cas de paludisme a chuté d'environ 4%, passant de 320 à 309 pour 1.000 personnes à risque. Le nombre de décès a diminué de près de 10%, passant de 0,59 à 0,53 pour 1.000 personnes à risque. En 2018, le pays occupait la 2ème place en termes de nombre de cas de paludisme et de décès associés dans le monde (12% des cas et 11% des décès), et représentait à elle seule 54,6% des cas en Afrique centrale. Les plus affectés par le paludisme sont les enfants de moins de cinq ans de même que les zones rurales en raison de l'insécurité et des difficultés d'accès aux structures de santé. La RDC est également touchée par des épidémies de rougeole, de choléra principalement dans les provinces du Nord-Kivu, de l'Ituri, du Maniema et du Tanganyika.

**Etats des routes et infrastructures de base :** Près de 70% de la population congolaise vit en milieu rural principalement des activités de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage, dans une situation de précarité et de pauvreté absolue malgré les potentialités immenses qu'offre le secteur agricole. L'une des causes principales de cette situation est l'absence ou le mauvais état des infrastructures de communication, qui maintient la population rurale dans une situation d'isolement. Cela rend l'accès aux services sociaux de base difficile mais a également des conséquences sur l'accès et le fonctionnement des marchés de même que sur l'évacuation des produits agricoles des zones et les échanges commerciaux. Cela complexifie également l'accès humanitaire aux populations en besoin d'assistance.

### Disponibilité alimentaire

Selon l'enquête nationale conduite par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) conduite entre août et octobre 2020 sur les moyens d'existence agricoles et la sécurité alimentaire dans le contexte du COVID-19, l'agriculture de subsistance représente une part importante de la sécurité alimentaire de la population de la RDC. D'après cette enquête qui a couvert 14 provinces du pays dont le Haut-Katanga, Ituri, Kasai-Central, Kasai-Oriental, Kasai, Kinshasa, Kwango, Kwilu, Nord-Kivu, Sankuru, Sud-Kivu, Sud-Ubangui, Tanganyika et Tshopo, 44% des personnes interrogées sont impliquées dans la production agricole. Quelques disparités sont observées entre les zones couvertes par l'enquête, notamment entre le Sankuru (61%) et le Kasai Oriental (31%). La première culture pratiquée est le maïs (40% des personnes interrogées), suivie du manioc (17%) et du riz (10%).

Par ailleurs, 98% des ménages interrogés ont planté durant cette saison agricole mais 82% d'entre eux ont connu des difficultés lors de cette période. La perturbation dans la répartition de la pluviométrie ou une quantité de pluie inférieure à la moyenne est la difficulté la plus souvent citée par les ménages. Elle a affecté respectivement 44%, 32% et 38% des ménages qui ont planté du manioc, du maïs et du riz. La deuxième difficulté la plus souvent éprouvée par les ménages est l'accès aux semences, aux engrais ou à la main d'œuvre (22% des ménages interrogés) suivie des parasites et maladies qui touchent les cultures (21% des ménages). Les invasions d'acridiens, d'oiseaux granivores et de rongeurs sont les plus cités.

Une large majorité des ménages impliqués dans l'élevage (92%) ont connu des difficultés cette année : ainsi, 44% des éleveurs ont rencontré des difficultés d'accès à l'alimentation pour leurs animaux, 34% des problèmes d'accès à l'eau, 24% des difficultés d'accès aux services vétérinaires et, pour 21%, aux intrants vétérinaires. Certaines disparités sont à noter entre provinces : dans le Haut Katanga, 18% des ménages n'ont rencontré aucune difficulté dans leur activité d'élevage et seulement 2% dans la province du Kwilu.

S'agissant de la pêche, une grande majorité des ménages a connu des difficultés pendant la période de juillet à octobre 2020 notamment le manque d'accès aux équipements, aux appâts et au carburant. Cela s'explique notamment par un pouvoir d'achat limité de ces ménages.

Parmi les difficultés ressorties de l'enquête de la FAO, les réductions de superficies cultivées concernent la moitié des ménages agriculteurs. Par ailleurs, 86% des ménages ont rencontré des difficultés de disponibilité et d'accès aux semences, notamment dû à un manque de disponibilité sur les marchés locaux (26%), un manque de disponibilité auprès des vendeurs (23%) et des prix de semences plus élevés que d'habitude (20%). 15% des ménages ont déclaré des revenus insuffisants pour acheter des semences. 17% des ménages agriculteurs ont été confrontés à des attaques des ennemis des cultures. 50% des agriculteurs ont réduit leur superficie cultivée dont 18% de plus de 50%, à cause du manque d'accès aux semences et/ou à la disponibilité de la main d'œuvre. Les provinces du Sankuru, (70%), du Tanganyika (60%) et du Nord-Kivu (56%) semblent les plus touchées par les réductions de superficies cultivées. Dans le territoire de Beni (Nord-Kivu), le principal facteur auquel font face les ménages qui souhaitent accéder aux champs est l'insécurité.

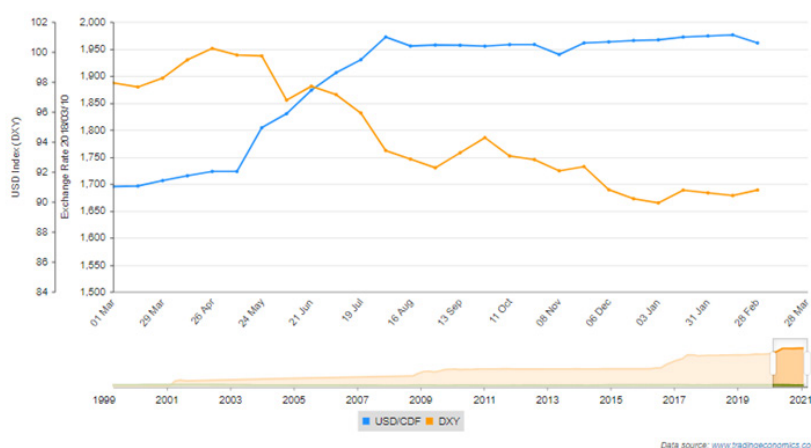
Globalement, il y a eu une stabilité ou une augmentation marginale de la production agricole des ménages : il n'en demeure pas moins que 40% des ménages ont connu une baisse de leur production domestique principalement dans les provinces du Sud-Kivu, Sud-Ubangui, Kwango et Tshopo ; ainsi que du Sankuru, Kinshasa et Tanganyika (dans une moindre mesure). Les principales spéculations cultivées sont le maïs (38%) et le manioc (21%) suivies par la banane plantain (8%), le riz (8%), les haricots (6%), la cacahuète (6%) et de façon plus anecdotique par le niébé (3%), le soja (2%), le sorgho et le mil (respectivement 1%).

### Accès alimentaire des ménages

L'enquête nationale de la FAO conduite entre août et octobre 2020 indique que les restrictions mises en place par le gouvernement, la peur d'une large contamination liée aux regroupements dans les marchés, et la baisse du pouvoir d'achat des ménages ont largement contribué à impacter les marchés urbains et ruraux. Au niveau national, quelques 66% des ménages ont rencontré des difficultés dans la commercialisation de leurs produits agricoles et plus particulièrement les ménages des régions de Kwango, du Sud-Kivu, du Sud-Ubangui et de Kwilu.

Le bulletin M-Kengela de la CAID de janvier 2021 montre que, globalement les prix des denrées alimentaires de base ont connu une stabilité au mois de janvier 2021 comparés à décembre 2020. En comparant les prix nominaux moyens au niveau national de janvier 2021 à décembre 2020, cinq des dix produits suivis ont connu une stabilité de leurs prix (farine de maïs, haricot, riz importé, sel, viande de chèvre), quatre ont connu une hausse (riz local +13%, huile de palme +9%, huile végétale +8%, sucre +6%) et un produit a connu une baisse de son prix (farine de manioc -6%). La tendance haussière de la majorité des prix des produits suivis par la CAID a été observée au Nord (Equateur, Ituri), à l'Est (Nord-Kivu), à l'Ouest (Kwango) et au Sud (Haut-Katanga, Haut Lomami, Tanganyika) du pays.

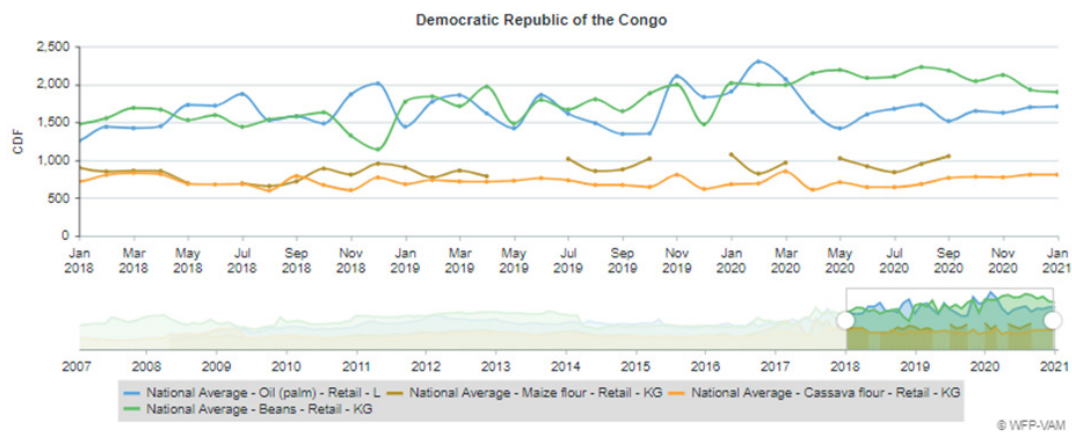
Dans la province du Tanganyika, les données issues de l'enquête REACH de décembre 2020, montrent que, dans 84% des localités évaluées, la majorité de la population n'avait pas accès à suffisamment de nourriture. Dans 99% des localités évaluées dans le Sud-Kivu, les prix des céréales affichent une augmentation au cours du mois précédent. Parmi ceux-ci, 23% ont déclaré que la principale raison du manque d'accès adéquat à la nourriture était la destruction de leurs cultures par les insectes/maladies des cultures et les animaux. Par ailleurs, dans 19% des localités, les ménages ont déclaré que les cultures avaient été détruites par les inondations notamment dans le Sud-Kivu.



Au 17 mars 2021, le taux de change s'affichait à 1980 CDF pour un dollar USD. Il convient de retenir que, la dépréciation du Franc Congolais (FC) sur le marché depuis le mois de mars 2020 a également pu influencer l'évolution des prix observés. Les mesures mises en place par le gouvernement ont contribué à contenir la dépréciation du CDF au point que le taux de change a aujourd'hui tendance à se stabiliser, même s'il reste à des niveaux supérieurs à la normale. Cela impacte l'accès des ménages selon l'ouverture ou l'enclavement des provinces et leur dépendance aux produits importés.

Des éléments contenus dans le bulletin de marché du PAM de janvier 2021, il ressort qu'après la hausse du coût du panier alimentaire de décembre 2020 liée aux effets saisonniers, la valeur du panier alimentaire a connu une baisse en janvier 2021. Celle-ci est passée de 33.895 CDF en fin décembre 2020 à une valeur de 28.323 CDF en fin janvier 2021, soit un recul de 16% en un mois. Cette baisse typique saisonnière s'expliquerait par l'augmentation de la disponibilité des denrées alimentaires dans plusieurs zones du pays. En effet, selon le calendrier agricole, le mois de janvier est celui des grandes récoltes pour bon nombre de denrées alimentaires. A Goma dans le Nord Kivu, on note cependant de légères hausses des prix de certaines denrées alimentaires pendant le mois de janvier. Le Kilogramme de la farine de manioc et de la farine de maïs a connu des hausses respectives de 2,8% et de 7,5% entre le début et la fin du mois. Le litre d'huile végétale a également connu une hausse de son prix tandis que le sel est resté relativement stable sur la période. Au sud Est du pays, à Kabalo dans le Tanganyika, le litre d'huile végétale poursuit sa hausse entamée depuis décembre 2020 suite à la rareté de ce produit occasionnée par l'interruption des passages des trains de la Société Nationale des Chemins de Fer du Congo (SNCC) qui servait à l'importation à partir des territoires voisins. Cette interruption intervient dans le cadre des mesures de restriction de mouvements de la pandémie de la COVID-19 dans la zone. Cependant, les prix des autres denrées de base dans cette zone sont à la baisse à l'instar du sel et du haricot avec des baisses respectives de 6,0% et de 11,0% entre le début et la fin du mois. Le prix de la farine de maïs connaît également un fléchissement tandis que celui de la farine de manioc reste stable.

Sur la base des données de suivi des prix sur différents marchés du pays (données disponibles sur [https://dataviz.vam.wfp.org/economic\\_explorer/prices](https://dataviz.vam.wfp.org/economic_explorer/prices)), il ressort que pour les trois dernières années, le prix du haricot a affiché une tendance haussière générale, mais affiche une petite diminution de décembre 2020 à janvier 2021. Sur les trois dernières années, l'huile de palme a connu le prix le plus élevé entre janvier et mars 2020, alors qu'entre juin 2020 et janvier 2021, il affiche une légère tendance haussière, précédée par une chute de 1.800 CDF en Mars 2020 à 1.600 CDF en juin 2020. Quant au prix à la farine de maïs, il affiche une tendance haussière. S'agissant de la farine de manioc, on observe une tendance haussière de mai 2020 à janvier 2021, même si le prix le plus élevé de la farine de maïs a été observé en mars 2020.



D'après les résultats des enquêtes EFSA et CAID de décembre 2020 à janvier 2021, la proportion la plus élevée des ménages qui consacrent plus de 75% des leurs revenus à l'achat de la nourriture se trouve dans les provinces du Tanganyika, du Haut-Katanga, du Kasai et du Kasai Orientale, du Sankuru, du Haut Lomami et du Maindombe. L'agriculture et la vente de produits agricoles vivriers restent les principales sources de revenus pour en moyenne 76% des ménages du Nord et du Sud-Kivu, du Haut-Katanga et du Tanganyika. Elles sont suivies par le petit commerce (20%) et le travail journalier (15%). Dans les provinces du Haut-Katanga, du Tanganyika, du Nord et du Sud-Kivu par exemple, le stock moyen de la farine de maïs est de 13 Kg par ménage, 28 Kg pour le riz et 11 Kg pour le haricot. Dans les provinces du Nord et Sud-Kivu, du Nord-Ubangi, du Sud-Ubangi, du Haut-Katanga et du Tanganyika, en moyenne 11% des ménages ont déclaré qu'un membre du ménage a perdu son emploi, contre 60% qui déclarent que les revenus du ménage ont baissé à cause de la pandémie de la COVID-19.

Il ressort du bulletin conjoint de suivi des marchés publié par REACH Initiative en décembre 2020, qu'en comparant les prix des paniers minimums alimentaires (PMA) entre le premier bulletin conjoint des marchés (mars 2020) et l'actuel (décembre 2020), toutes les régions de la République Démocratique du Congo où des données sont disponibles, sur cette année de crise sanitaire, voient le prix de leur PMA augmenter, mises à part quelques exceptions : Kinshasa qui gravite autour des 300 000 FC, la région de Sankuru où le prix de son PMA se stabilise entre 50.000 et 150.000 FC sur l'année, le Sud-Est qui avait déjà une médiane de prix au niveau de Kinshasa, bien au-dessus du reste du pays et enfin la région des Kasai qui conserve tout de même une importante fluctuation des prix du PMA à l'échelle des territoires d'un bulletin à l'autre. Il convient de noter que de façon générale, l'évolution du taux de change combinée à l'évolution des prix des denrées alimentaires, associé au pouvoir d'achat des ménages ne favorisent pas l'accès des ménages à la nourriture. Les prix des produits agricoles sont plus élevés que d'habitude dans les provinces de Kwango, Sud-Kivu, Kwilu, Kinshasa et Nord-Kivu.

## Utilisation et accès à l'eau des ménages

Au niveau national, l'accès aux infrastructures d'eau potable et d'assainissement reste toujours très insuffisant. Il ressort du plan de réponse humanitaire 2021 que 85% des raccordements d'eau se concentrent dans les zones urbaines de quatre provinces (Kinshasa, Congo-Central, ex-Katanga, Sud-Kivu). Par ailleurs, 31% de la population n'a pas accès à une source d'eau de boisson améliorée, plus de 56% a recours à des toilettes non améliorées et 12% n'a accès à aucune installation d'assainissement de base. Selon le rapport de suivi de la situation humanitaire de REACH, pour janvier 2021, dans la province du Sud-Kivu, dans seulement 30% des localités évaluées, la majorité de la population n'avait accès qu'à de l'eau de surface à distance de marche au cours du mois précédent. Pour la province du Tanganyika, ce taux s'élève à 35%.

De façon générale, cette situation favorise les maladies hydriques qui rendent difficile le métabolisme des aliments consommés déjà peu diversifiés. La faible consommation des aliments riches en nutriments est aussi un facteur limitant la bonne utilisation des aliments en plus des mauvaises pratiques d'hygiène et nutritionnelles. Tous ces facteurs accroissent le risque de malnutrition et de maladies qui impactent la capacité de production des ménages et accroissent leurs dépenses de santé.

## Principaux résultats des enquêtes sur la sécurité alimentaire à travers le pays

Les indicateurs de résultats de la sécurité alimentaire utilisés pour cette analyse du 19<sup>ème</sup> cycle sont issus de trois grandes enquêtes : l'EFSA du PAM et les enquêtes de la CAID qui ont couvert les zones rurales et urbaines de respectivement 12 (EFSA) et 19 provinces (enquête CAID). Ces données ont été recueillies entre décembre 2020 et janvier 2021. Pour la zone urbaine de Kinshasa, les indicateurs de sécurité alimentaire ont été collectés par le mVAM à travers le système GéoPoll également entre décembre 2020 et janvier 2021.

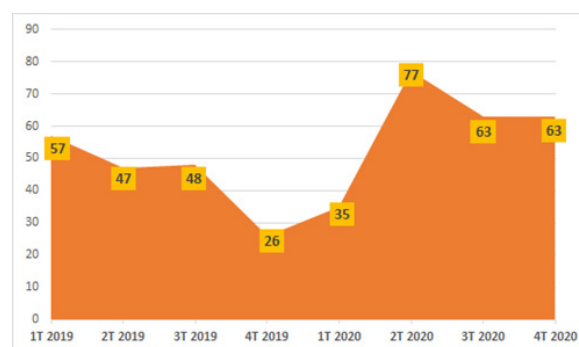
Les données de l'EFSA montrent que, dans près des trois quarts des territoires couverts par le champ de l'étude, plus de 20% des ménages affichent un Score de Consommation Alimentaire (SCA) Pauvre (Phase 4 de l'IPC). Également dans les zones couvertes par la CAID, dans plus des trois quarts des territoires analysés, au moins 20% des ménages enquêtés ont une consommation alimentaire Limite à Pauvre. La diversité alimentaire se tient toutefois puisque sur l'ensemble des territoires analysés, la majorité des ménages consomment entre 5 et 12 groupes d'aliments. Cependant, la fréquence de consommation d'aliments à haute valeur nutritionnelle demeure globalement très faible. Concernant l'indice de la Faim des ménages, indicateur collecté dans 50 zones par l'enquêtes EFSA uniquement, 34% des ménages déclarent connaître une faim sévère à très sévère.

Concernant les moyens d'existence des populations, selon les données EFSA, 58% des ménages mettent en place des stratégies de Crise ou d'Urgence. La situation apparaît particulièrement détériorée pour les territoires de Kazumba, Dimbelenge, Dibaya et Luiza dans le Kasai Central, où entre 47% et 57% des ménages emploient des stratégies de moyens d'existence d'Urgence (Phase 4 de l'IPC). Dans le territoire de Kalehe, ce sont 58% des ménages qui ont recouru à des stratégies d'Urgence et, à Bosolo, dans le Nord Ubangu, 48%. Pour les zones couvertes par la CAID, les proportions tombent à 36% avec 18% des ménages ayant recours à des stratégies de Crise et 17% des stratégies d'Urgence. La situation est cependant différente selon les territoires et les populations vivant à Lubefu et Lusambo (province de Sankuru), Songolo (Congo Central), Basankusu (Equateur), Ikela (Tshuapa) et Katanda (Kasai Oriental) affichent une situation très fortement dégradée puisqu'entre 60% et 71% de la population met en place des stratégies de moyen d'existence d'Urgence (Phase 4 de l'IPC).

Quant à la ville de Kinshasa, les données du mVAM montrent que le SCA se maintient dans la majorité des communes, à l'exception de sept zones (Bumbu, Kimbanseke, Kinseso, Makala, Maluku, Ngaba et Selembeleo), grâce à l'emploi de stratégies de moyens d'existence liées à l'alimentation (rCSI) de Stress (Phase 2 de l'IPC). Dans l'ensemble des territoires enquêtés, les ménages présentent une bonne diversité alimentaire consommant de 5 à 12 groupes d'aliments par jour. Les moyens d'existence des ménages apparaissent cependant critiques, puisque dans 22 communes sur 24 enquêtées, les ménages mettent en place des stratégies de moyens d'existence d'Urgence (Phase 4 de l'IPC). Les populations de Masina et Kasa Vubu ont quant à elles recouru à des stratégies

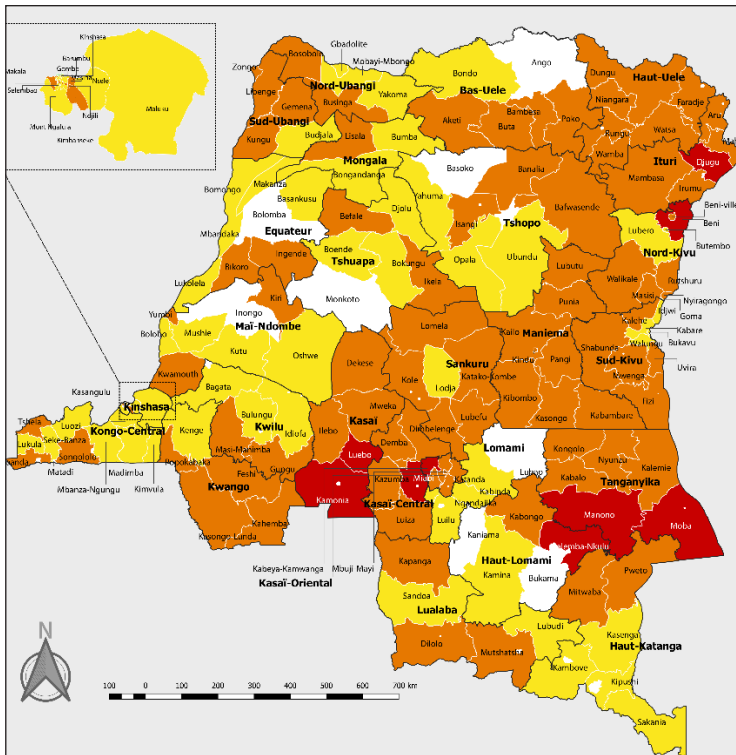
En ce qui concerne la nutrition, lorsque disponibles, les enquêtes SMART réalisées par différents partenaires ont été utilisées. Ainsi, sur la période du quatrième trimestre 2020, la zone de santé (ZS) de Nzaba, dans le Kasai Oriental, affiche une situation nutritionnelle Critique avec un taux de malnutrition aiguë globale (MAG) de l'ordre de 17,9% (Phase 4 de l'IPC). La ZS de Lolanga-Mampoko en Equateur, est quant à elle, en situation d'Alerte (Phase 2 de l'IPC) avec une MAG de 9,7%, de même que la ZS de Kiambi dans la province du Tanganyika (6,4%). Les dix autres zones couvertes affichent une situation nutritionnelle Acceptable (Phase 1 de l'IPC) avec des taux de MAG inférieurs à 5% : respectivement, 4,5% pour la ZS de Karisimbi, 2,9% à Manguredjipa, 2,8% à Biena, 2,6% à Rutshuru, 2,4% à Vuhovi, 2,3% à Maserek puis 1,7% à Mabalako, 1,3% à Goma et 1,1% respectivement à Kyondo et Musienene. Au cours du quatrième trimestre 2020, selon le bulletin du Système Nutritionnel de Surveillance et d'Alerte Précoce (SNSAP, 4<sup>e</sup> trimestre 2020), le nombre de zones de santé en alerte s'élève à 63 comme au troisième trimestre 2020 et en nette augmentation par rapport au quatrième trimestre 2019.

Evolution du nombre de ZS en alerte



Source : Bulletins SNSAP quatrième et troisième trimestre 2020

## RESULTATS DE L'ANALYSE ACTUELLE (FÉVRIER À JUILLET 2021)



### LÉGENDE

#### Classification IPC des phases d'insécurité alimentaire aiguë

<span style="color: green;">■</span> 1 - Minimale	<span style="color: red;">■</span> 4 - Urgence	Le niveau de preuves de l'analyse est Moyen **
<span style="color: yellow;">■</span> 2 - Stress	<span style="color: darkred;">■</span> 5 - Famine	
<span style="color: orange;">■</span> 3 - Crise	<span style="border: 1px solid black; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span> Zones non analysées	

### Assistance alimentaire

Malgré les chiffres très élevés de populations en insécurité alimentaire aiguë (près de 20 millions de personnes), le plan de réponse humanitaire du cluster sécurité alimentaire pour l'année 2021 cible environ 10 millions des personnes avec pour objectifs principaux de sauver des vies et de reconstituer les moyens d'existence. S'agissant de l'assistance alimentaire, environ 3 millions des personnes bénéficient sur l'ensemble du pays de l'assistance directe en vivres, coupons ou transferts monétaires pour l'achat de nourriture. Malgré la volonté de la communauté humanitaire et du gouvernement, les besoins de plus en plus croissants et une faible mobilisation des ressources ne permettent pas d'atteindre la majorité des personnes en besoin d'assistance. En moyenne, les populations assistées reçoivent 68% de leurs besoins calorifiques (2.100 kcal recommandées par personne par jour).

Provinces	Population totale	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Phase 4		Phase 5		Phase 3+	
		#pers.	%	#pers.	%	#pers.	%	#pers.	%	#pers.	%	#pers.	%
Bas Uélé	1,179,659	194,824	17	616,903	52	308,949	26	58,983	5	0	0	367,932	31
Equateur	1,602,652	500,739	31	793,703	50	248,698	16	59,512	4	0	0	308,210	20
Haut Uélé	1,870,821	562,614	30	718,114	38	498,229	27	91,864	5	0	0	590,093	32
Haut-Katanga	3,396,116	701,578	21	1,800,202	53	774,926	23	119,411	4	0	0	894,337	27
Haut-Lomami	2,623,751	738,906	28	990,335	38	695,802	27	198,708	8	0	0	894,510	35
Ituri	5,746,612	944,361	16	1,917,010	33	2,071,425	36	813,816	14	0	0	2,885,241	50
Kasaï	3,936,594	683,610	17	1,325,422	34	1,263,200	32	664,362	17	0	0	1,927,562	49
Kasaï Central	4,936,880	694,891	14	1,732,333	35	1,787,080	36	722,576	15	0	0	2,509,656	51
Kasaï Oriental	5,602,792	1,697,973	30	1,827,499	33	1,487,095	27	590,224	11	0	0	2,077,319	38
Kinshasa	10,391,248	4,417,968	43	4,442,756	43	1,286,012	12	244,513	2	0	0	1,530,525	14
Kongo Central	3,619,829	1,249,123	35	1,742,561	48	492,011	14	136,134	4	0	0	628,145	18
Kwango	2,582,551	390,522	15	1,240,320	48	796,936	31	154,773	6	0	0	951,709	37
Kwilu	4,477,791	1,363,600	30	2,286,831	51	603,470	13	223,890	5	0	0	827,360	18
Lomami	2,743,116	1,145,911	42	1,147,274	42	361,877	13	88,054	3	0	0	449,931	16
Lualaba	2,436,081	952,654	39	1,030,443	42	381,193	16	71,792	3	0	0	452,985	19
Maniema	2,723,546	805,963	30	990,888	36	665,473	24	261,223	10	0	0	926,696	34
Mai-Ndombe	1,563,599	716,201	46	646,099	41	187,772	12	13,526	1	0	0	201,298	13
Mongala	2,595,174	528,078	20	1,744,497	67	322,599	12	0	0	0	0	322,599	12
Nord Kivu	10,693,199	3,772,393	35	3,732,581	35	2,251,358	21	936,868	9	0	0	3,188,226	30
Nord-Ubangi	1,628,052	594,950	37	680,189	42	259,940	16	92,973	6	0	0	352,913	22
Sankuru	2,119,193	647,897	31	926,938	44	425,492	20	118,865	6	0	0	544,357	26
Sud Kivu	7,339,415	1,831,765	25	3,891,192	53	1,412,579	19	203,879	3	0	0	1,616,458	22
Sud-Ubangi	2,955,758	933,920	32	1,310,274	44	456,919	15	254,646	9	0	0	711,565	24
Tanganyika	3,281,502	696,091	21	1,325,206	40	742,305	23	517,900	16	0	0	1,260,205	39
Tshopo	1,947,976	564,375	29	967,672	50	379,044	19	36,885	2	0	0	415,929	21
Tshuapa	2,038,702	660,212	32	951,926	47	373,315	18	53,249	3	0	0	426,564	21
<b>Grand Total</b>	<b>96,032,609</b>	<b>27,991,119</b>	<b>29</b>	<b>40,779,169</b>	<b>42</b>	<b>20,533,697</b>	<b>21</b>	<b>6,728,624</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>27,262,321</b>	<b>28</b>

Note : Une population en Phase 3+ ne reflète pas nécessairement l'ensemble de la population nécessitant une action urgente. En effet, certains ménages peuvent être en Phase 2 ou même 1, mais uniquement parce qu'ils ont reçu une aide, et peuvent donc avoir besoin d'une action continue.

## SITUATION DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE AIGUE POUR LA PERIODE PROJETEE (AOÛT À DÉCEMBRE 2021)

### Principales hypothèses pour la période projetée :

**Conflits et mouvements des populations :** Durant la période d'août à décembre 2021, en raison de l'activisme des groupes armés et des conflits intercommunautaires, les populations des zones touchées continueront d'être exposées à des risques de déplacement, de pillages des biens et à la dégradation des moyens d'existence. Les provinces les plus concernées restent l'Ituri, le Nord et Sud-Kivu, le Maniema et le Tanganyika. Les populations en situation de déplacement, principalement celles vivants sur sites, continueront de dépendre de l'assistance alimentaire, alors que celles accueillies par des familles d'accueil, de même que les retournés, auront besoin d'accompagnement pour la protection de leurs moyens d'existence.

**Pandémie du COVID-19 :** La fermeture des frontières de certains pays voisins (Rwanda, Ouganda, Burundi, Angola, Zambie) et les restrictions mises en place pour traverser ces frontières continueront d'affecter les conditions de vies des ménages. Le commerce transfrontalier informel perdurera mais à un niveau inférieur à celui de la crise. De façon globale, le commerce transfrontalier demeurera perturbé et dans certains cas extrêmes, des petits commerçants pourraient être amenés à changer d'activité économique. Par ailleurs, les gros commerçants avec un réseau d'approvisionnement à l'étranger pourraient continuer de garantir l'importation des produits alimentaires et non alimentaires.

**Situation Macroéconomique :** Sur le plan macroéconomique, les effets de la pandémie ayant obligé le gouvernement à réduire son budget 2021 de 38%, notamment les faibles performances dans le secteur minier, continueront d'affecter les services sociaux. Même si la conjoncture économique reste marquée par les incertitudes qui entourent la trajectoire que suivra la pandémie du COVID-19, on estime qu'avec le démarrage des campagnes de vaccination dans de nombreux pays du monde, l'activité économique devrait reprendre progressivement sans atteindre son niveau normal, contribuant ainsi à améliorer le cadre macroéconomique. Malgré la tendance inflationniste depuis mars 2020, l'évolution des prix sur les marchés des biens pourrait se stabiliser même si le pouvoir d'achat des ménages restera toujours faible en raison du faible accès à l'emploi.

**Conditions agro climatologiques :** Selon les prévisions de la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA), les précipitations sur une grande partie du pays devraient être proches de la normale pour toutes les saisons agricoles (A et B). Le démarrage de la saison devrait se faire normalement dans la plupart des régions du pays, à l'exception des provinces de Lualaba et du Haut-Katanga dans le Sud-Est du pays. Même si, pour certains territoires de ces zones, des précipitations pourraient être en dessous de la normale entre octobre et décembre, les précipitations globales attendues seraient suffisantes pour soutenir une saison agricole normale.

L'analyse des données pluviométriques et de végétation disponibles ([https://dataviz.vam.wfp.org/seasonal\\_explorer/rainfall\\_vegetation/visualizations](https://dataviz.vam.wfp.org/seasonal_explorer/rainfall_vegetation/visualizations)) indique que les premières pluies ont été enregistrées au cours de la première décennie de janvier 2021. Les précipitations se sont poursuivies jusqu'à la deuxième décennie de février 2021 avec des cumuls supérieurs à la moyenne dans la plupart des cas. Cela se traduit par une amélioration des conditions hydriques et la mise en place des cultures, garantissant le développement normal des cultures. L'indice de végétation (NDVI) montre des valeurs globalement supérieures ou égales à la moyenne. Cela indique de bonnes conditions de végétation qui permettent aux cultures déjà en place de poursuivre leur croissance normale et le développement des espèces sauvages et des produits de cueillette. Cela offre aussi des opportunités de revenus pour les ménages vendant leur main d'œuvre pour les activités champêtres notamment pour la préparation des sols, les semis, le sarclage et le contrôle des ennemis des cultures.

En conclusion, pour la principale et unique saison dans le sud-est, certaines zones feront face à des précipitations en dessous de la normale pendant la période d'octobre à décembre 2021. Sur la base des précipitations saisonnières et des prévisions de précipitations de l'USGS, la production agricole devrait être proche de la moyenne dans les pays de la région pour la saison 2020/2021, et favoriser ainsi un approvisionnement de la farine de maïs dans le sud-est de la RDC.

**Evolution des prix des produits alimentaires de base :** La stabilité attendue pendant la période projetée de la monnaie nationale vis-à-vis du dollar américain et l'activité agricole proche de la normale devraient contribuer à la stabilité des prix des produits alimentaires et à l'accès des ménages à l'alimentation. Les projections du PAM prévoient cette évolution. Toutefois, elles prévoient également une tendance à la hausse du prix de la farine de manioc, notamment à Kinshasa, Gbadolite, Mbandaka, Kalemie, Mbuji-Mayi, et Kananga, et une situation d'alerte sur les prix du maïs à Kananga. A Béni, le prix du blé pourrait aussi afficher une tendance à la hausse.

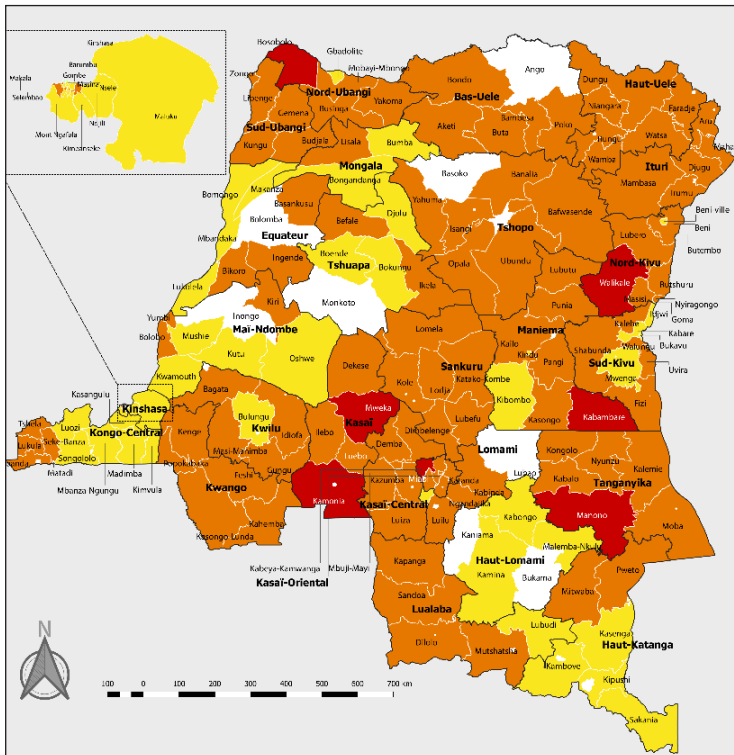
Sur la base de ces hypothèses, pour la période d'août à décembre 2021 on pourrait s'attendre à une légère amélioration de la situation. Ainsi, **il est projeté que 26,2 millions de personnes (soit 27% des 96,2 millions des personnes vivant dans les zones analysées) feront face à une insécurité alimentaire aiguë élevée (Phase 3 et 4 de l'IPC) contre 27,3 millions (28% de la population analysée) pour la période actuelle d'analyse. Par ailleurs, plus de 5,6 millions (5,8% de la population analysée) sont susceptibles de se trouver en situation d'insécurité alimentaire d'Urgence (Phase 4 de l'IPC) contre 6,7 millions (6,96% de la population analysée) en Urgence (Phase 4 de l'IPC) dans la période d'analyse actuelle (février à juillet 2021).**

S'agissant des zones urbaines analysées, on s'attend à une légère amélioration de la situation avec la commune de Kimbanseke, la ville de Kindu qui passeraient de la situation de Crise (Phase 3 de l'IPC) à une situation de Stress (Phase 2 de l'IPC). Ainsi, on pourrait s'attendre à une diminution des populations en situation de Crise (Phase 3 de l'IPC) et Urgence (Phase 4 de l'IPC) dans la ville de Kananga, Mbuji-mayi, Kindu, Uvira et Gemena ; ainsi que, dans les communes de Bandalungwa, Gombe, Kinshasa, Kimbanseke, Kitambo, Lingwala, Makala, Ngiri-Ngiri et Nsele. En somme, il est estimé que pour la période projetée, sur un total des 21.7 millions des personnes vivants dans les zones urbaines analysées, 3,9 millions (18%) seront en besoin d'assistance immédiate dont 0,8 million (4%) en situation d'Urgence (Phase 4 de l'IPC) et 3,1 millions (14%) en situation de Crise (Phase 3 de l'IPC).





## RESULTATS DE L'ANALYSE PROJETEE (AOÛT À DÉCEMBRE 2021)



### LÉGENDE

- Classification IPC des phases d'insécurité alimentaire aiguë**
- 1 - Minimale
  - 2 - Stress
  - 3 - Crise
  - 4 - Urgence
  - 5 - Famine
  - Zones non analysées
- Le niveau de preuves de l'analyse est Moyen \*\*

Provinces	Population totale	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Phase 4		Phase 5		Phase 3+	
		#pers.	%	#pers.	%	#pers.	%	#pers.	%	#pers.	%	#pers.	%
Bas Uélé	1,179,659	180,920	15	679,025	58	260,731	22	58,983	5	0	0	319,714	27
Equateur	1,602,652	425,159	27	848,663	53	258,614	16	70,216	4	0	0	328,830	20
Haut Uélé	1,870,821	524,479	28	740,893	40	526,409	28	79,040	4	0	0	605,449	32
Haut-Katanga	3,396,116	783,377	23	1,952,714	57	593,697	17	66,328	2	0	0	660,025	19
Haut-Lomami	2,623,751	1,084,556	41	1,276,820	49	218,964	8	43,411	2	0	0	262,375	10
Ituri	5,746,612	995,746	17	1,958,586	34	2,258,104	39	534,177	9	0	0	2,792,281	48
Kasaï	3,936,594	668,103	17	1,295,648	33	1,345,389	34	627,454	16	0	0	1,972,843	50
Kasaï Central	4,936,880	863,926	17	2,093,923	42	1,457,331	30	521,700	11	0	0	1,979,031	41
Kasaï Oriental	5,602,792	1,601,482	29	2,293,170	41	1,302,678	23	405,463	7	0	0	1,708,141	30
Kinshasa	10,391,248	4,898,722	47	4,104,428	39	1,143,585	11	244,513	2	0	0	1,388,098	13
Kongo Central	3,619,829	1,349,446	37	1,748,438	48	508,712	14	13,233	0	0	0	521,945	14
Kwango	2,582,551	224,701	9	1,235,870	48	928,572	36	193,408	7	0	0	1,121,980	43
Kwilu	4,477,791	1,088,647	24	2,249,693	50	931,626	21	207,824	5	0	0	1,139,450	26
Lomami	2,743,116	981,148	36	1,131,671	41	493,142	18	137,156	5	0	0	630,298	23
Lualaba	2,436,081	826,802	34	1,033,817	42	475,130	20	100,332	4	0	0	575,462	24
Maniema	2,723,546	1,002,571	37	997,339	37	513,719	19	209,918	8	0	0	723,637	27
Mai-Ndombe	1,563,599	629,234	40	681,894	44	252,471	16	0	0	0	0	252,471	16
Mongala	2,595,174	528,078	20	1,744,497	67	322,599	12	0	0	0	0	322,599	12
Nord Kivu	10,693,199	3,526,727	33	3,842,579	36	2,339,902	22	983,991	9	0	0	3,323,893	31
Nord-Ubangi	1,628,052	440,325	27	719,138	44	338,913	21	129,675	8	0	0	468,588	29
Sankuru	2,119,193	680,969	32	961,929	45	418,801	20	57,494	3	0	0	476,295	23
Sud Kivu	7,339,415	1,775,875	24	3,950,683	54	1,453,929	20	158,929	2	0	0	1,612,858	22
Sud-Ubangi	2,955,758	956,884	32	1,328,042	45	505,775	17	165,057	6	0	0	670,832	23
Tanganyika	3,281,502	492,225	15	1,355,237	41	929,641	28	504,399	15	0	0	1,434,040	43
Tshopo	1,947,976	563,618	29	923,421	47	408,852	21	52,085	3	0	0	460,937	24
Tshuapa	2,038,702	558,277	27	1,053,861	52	373,315	18	53,249	3	0	0	426,564	21
<b>Grand Total</b>	<b>96,032,609</b>	<b>27,651,998</b>	<b>29</b>	<b>42,201,977</b>	<b>44</b>	<b>20,560,601</b>	<b>21</b>	<b>5,618,034</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>26,178,635</b>	<b>27</b>

Note : Une population en Phase 3+ ne reflète pas nécessairement l'ensemble de la population nécessitant une action urgente. En effet, certains ménages peuvent être en Phase 2 ou même 1, mais uniquement parce qu'ils ont reçu une aide, et peuvent donc avoir besoin d'une action continue.

## SITUATION DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGÜE EN MILIEUX URBAINS

Au cours du 19<sup>ème</sup> cycle de l'IPC, 12 zones urbaines ont été analysées (Goma, Bukavu, Beni, Butembo, Mbuji -Mayi, Kananga, Kalemie, Zongo, Gbadolite, Uvira, Gemena, et Kindu) en plus des 24 communes de la ville de Kinshasa. Dans les zones urbaines, 4,6 millions (21% de la population des zones urbaines analysées) sont en Phase 3 et 4 de l'IPC. Au total, 14 zones urbaines ont été classées en situation de Crise (Phase 3 de l'IPC).

Pour la ville de Kinshasa, sur la période actuelle (février à juillet 2021), plus de 1,5 millions de personnes affichent un besoin d'assistance humanitaire pour sauver leurs vies et protéger leurs moyens d'existence (Phase 3 de l'IPC ou plus). Les communes de Masina, Matete, Ndijili, Ngaba et Ngaliema sont particulièrement touchées enregistrant des situations de sécurité alimentaire de Crise (Phase 3 de l'IPC) avec 20% à 25% de leurs populations en Phase 3 de l'IPC ou plus. Sur cette période, la crise de la COVID-19 a exacerbé la vulnérabilité des populations déjà érodée sur les périodes précédentes. Ainsi, l'enquête sur les conditions de vie des ménages à Kinshasa effectuée par l'INS en novembre 2020 indique que pour faire face à la hausse des prix, les ménages ont réduit le nombre de repas journalier comparé à la situation d'avant pandémie. Parmi les stratégies de survie utilisées, 85% des ménages de la capitale ont réduit leur consommation alimentaire et 92% leur consommation non alimentaire. Plus de la moitié des ménages (51%) ont puisé dans leur épargne et plus d'un quart (27%) ont emprunté auprès de leur famille ou d'amis.

Dans les autres zones urbaines, les communes de Bumbu, Kimbanseke (Kinshasa) et les villes de Kindu, Beni, Kananga, Kalemie, Mbuji Mayi, Uvira et Gemena sont également en situation de Crise (Phase 3 de l'IPC) avec 20% à 40% des populations en Phase 3 de l'IPC ou plus. La ville de Kananga affiche la prévalence la plus forte avec un taux de 40% : dans cette zone, 21% des ménages ont des dépenses qui représentent 65 à 75% de leurs dépenses totales et 21% des dépenses alimentaires sont supérieures à 75% des dépenses totales. Concernant l'évolution des prix, à Kananga, les variations de prix divergent selon les spéculations – le prix du haricot est resté stable à 2500 FC/ kg entre juillet et décembre 2020 tandis que le prix de la farine de maïs a connu une baisse et le prix du riz local une forte hausse – mais on note une tendance haussière globale qui limite l'accès des ménages aux denrées. Dans cette zone, 67,5% de ménages ont déclaré n'avoir jamais consommé d'aliments riches en fer, 28,6% avoir parfois consommé ces aliments (1 à 6 jours) et seulement 3,9% consomment quotidiennement ces aliments. Toujours à Kananga, la part des ménages ayant une consommation alimentaire Pauvre (Phase 4 de l'IPC ou plus) est de 37%, tandis que la proportion de ménages dont le score de diversité alimentaire se situe entre 3 à 4 groupes d'aliments est de 43% et le pourcentage mettant en place des stratégies des moyens d'existence de Crise (Phase 3 de l'IPC) et d'Urgence (Phase 4 de l'IPC) s'élève à 38%. Par ailleurs, il faut noter que la ville de Kalemie abrite toujours 11 sites de déplacés et des mouvements de déplacement des populations continuent suite à l'activisme des groupes armés ou des conflits communautaires. Dans cette zone, au mois de janvier 2021, les prix du haricot et de l'huile de palme ont dépassé la moyenne des prix de deux dernières années rendant ainsi l'accès au panier alimentaire difficile. Comparé à décembre 2020, le coût du panier alimentaire à base de manioc affichait une augmentation de 12%.

Pour la période projetée, on s'attend à une légère amélioration de la situation avec la commune de Kimbanseke, la ville de Kindu qui passeraient de la situation de Crise (Phase 3 de l'IPC) à une situation de Stress (Phase 2 de l'IPC). Ainsi, on pourrait s'attendre à une diminution des populations en situation de Crise (Phase 3 de l'IPC) et Urgence (Phase 4 de l'IPC) dans la ville de Kananga, Mbuji-mayi, Kindu, Uvira et Gemena, ainsi que, dans les communes de Bandalungwa, Gombe, Kinshasa, Kimbanseke, Kitambo, Lingwala, Makala, Ngiri-Ngiri et Nsele, en raison de la reprise progressive du commerce transfrontalier, la reprise progressive des activités économiques formelles et informelles et des activités d'hospitalités et touristiques. En somme, il est estimé que pour la période projetée, sur un total des 21.7 millions des personnes vivants dans les zones urbaines analysées, 3,9 millions (18%) seront en besoin d'assistance immédiate dont 0,8 million (4%) en situation d'Urgence (Phase 4 de l'IPC) et 3,1 millions (14%) en situation de Crise (Phase 3 de l'IPC).

TABLEAU DES POPULATIONS EN MILIEUX URBAINS POUR LA PÉRIODE ACTUELLE (FÉVRIER À JUILLET 2021)

Provinces	Territoires ou villes	Population totale analysée	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Phase 4		Phase 5		Zone Phase	Phase 3+	
			#per.	%	#per.	%	#per.	%	#per.	%	#per.	%		#per.	%
Kasai-Central	Kananga	1,092,323	163,848	15	491,545	45	273,081	25	163,848	15	0	0	3	436,929	40
	<b>Total</b>	<b>1,092,323</b>	<b>163,848</b>	<b>15</b>	<b>491,545</b>	<b>45</b>	<b>273,081</b>	<b>25</b>	<b>163,848</b>	<b>15</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>436,929</b>	<b>40</b>
Kasai Oriental	Mbuji-mayi	3,547,516	1,064,255	30	1,241,631	35	886,879	25	354,752	10	0	0	3	1,241,631	35
	<b>Total</b>	<b>3,547,516</b>	<b>1,064,255</b>	<b>30</b>	<b>1,241,631</b>	<b>35</b>	<b>886,879</b>	<b>25</b>	<b>354,752</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>1,241,631</b>	<b>35</b>
Kinshasa	Bandalungwa	237,622	118,811	50	106,930	45	11,881	5	0	0	0	0	2	11,881	5
	Barumbu	198,590	89,366	45	79,436	40	29,789	15	0	0	0	0	2	29,789	15
	Bumbu	541,844	189,645	35	216,738	40	108,369	20	27,092	5	0	0	3	135,461	25
	Gombe	116,530	99,051	85	11,653	10	5,827	5	0	0	0	0	1	5,827	5
	Kalamu	360,966	72,193	20	288,773	80	0	0	0	0	0	0	2	0	0
	Kasa vubu	173,738	138,990	80	26,061	15	8,687	5	0	0	0	0	2	8,687	5
	Kimbanseke	1,288,043	644,022	50	386,413	30	193,206	15	64,402	5	0	0	3	257,608	20
	Kinshasa	218,869	120,378	55	76,604	35	21,887	10	0	0	0	0	2	21,887	10
	Kintambo	136,861	102,646	75	27,372	20	6,843	5	6	0	0	0	2	6,849	5
	Kisenso	566,310	283,155	50	226,524	40	56,631	10	0	0	0	0	2	56,631	10
	Lemba	421,092	252,655	60	147,382	35	21,055	5	0	0	0	0	2	21,055	5
	Limete	519,676	311,806	60	181,887	35	25,984	5	0	0	0	0	2	25,984	5
	Lingwala	279,640	83,892	30	167,784	60	27,964	10	0	0	0	0	2	27,964	10
	Makala	402,168	140,759	35	201,084	50	60,325	15	0	0	0	0	2	60,325	15
	Maluku	321,316	128,526	40	144,592	45	48,197	15	0	0	0	0	2	48,197	15
	Masina	797,641	239,292	30	358,938	45	159,528	20	39,882	5	0	0	3	199,410	25
	Matete	377,100	113,130	30	169,695	45	75,420	20	18,855	5	0	0	3	94,275	25
	Mont ngafula	511,767	332,649	65	153,530	30	25,588	5	0	0	0	0	2	25,588	5
	Ndjili	421,116	105,279	25	231,614	55	63,167	15	21,056	5	0	0	3	84,223	20
	Ngaba	237,938	71,381	30	118,969	50	35,691	15	11,897	5	0	0	3	47,588	20
	Ngaliema	1,014,419	355,047	35	456,489	45	152,163	15	50,721	5	0	0	3	202,884	20
	Ngiri-ngiri	212,153	74,254	35	106,077	50	21,215	10	10,608	5	0	0	2	31,823	15
	Nsele	230,102	69,031	30	115,051	50	46,020	20	0	0	0	0	2	46,020	20
	Selembao	805,747	282,011	35	443,161	55	80,575	10	0	0	0	0	2	80,575	10
	<b>Total</b>	<b>10,391,248</b>	<b>4,417,968</b>	<b>43</b>	<b>4,442,756</b>	<b>43</b>	<b>1,286,012</b>	<b>12</b>	<b>244,513</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>1,530,525</b>	<b>14</b>
Maniema	Kindu	299,154	104,704	35	134,619	45	44,873	15	14,958	5	0	0	3	59,831	20
	<b>Total</b>	<b>299,154</b>	<b>104,704</b>	<b>35</b>	<b>134,619</b>	<b>45</b>	<b>44,873</b>	<b>15</b>	<b>14,958</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>59,831</b>	<b>20</b>
Nord Kivu	Beni-ville	435,442	174,177	40	174,177	40	65,316	15	21,772	5	0	0	3	87,088	20
	Butembo	828,420	331,368	40	372,789	45	82,842	10	41,421	5	0	0	2	124,263	15
	Goma	986,763	542,720	55	296,029	30	98,676	10	49,338	5	0	0	2	148,014	15
	<b>Total</b>	<b>2,250,625</b>	<b>1,048,265</b>	<b>47</b>	<b>842,995</b>	<b>37</b>	<b>246,834</b>	<b>11</b>	<b>112,531</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>359,365</b>	<b>16</b>
Nord-Ubangi	Ville de Gbadolite	163,616	73,627	45	81,808	50	8,181	5	0	0	0	0	2	8,181	5
	<b>Total</b>	<b>163,616</b>	<b>73,627</b>	<b>45</b>	<b>81,808</b>	<b>50</b>	<b>8,181</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>8,181</b>	<b>5</b>
Sud Kivu	Bukavu	1,000,461	400,184	40	500,231	50	100,046	10	0	0	0	0	2	100,046	10
	Uvira	899,010	314,654	35	359,604	40	179,802	20	44,951	5	0	0	3	224,753	25
	<b>Total</b>	<b>1,899,471</b>	<b>714,838</b>	<b>38</b>	<b>859,835</b>	<b>45</b>	<b>279,848</b>	<b>15</b>	<b>44,951</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>324,799</b>	<b>17</b>
Sud-Ubangi	Gemena	1,277,881	447,258	35	447,258	35	255,576	20	127,788	10	0	0	3	383,364	30
	Zongo	84,264	33,706	40	29,492	35	16,853	20	4,213	5	0	0	3	21,066	25
	<b>Total</b>	<b>1,362,145</b>	<b>480,964</b>	<b>75</b>	<b>476,750</b>	<b>70</b>	<b>272,429</b>	<b>40</b>	<b>132,001</b>	<b>15</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>404,430</b>	<b>55</b>
Tanganyika	Kalemie	749,828	149,966	20	337,423	45	149,966	20	112,474	15	0	0	3	262,440	35
	<b>Total</b>	<b>749,828</b>	<b>149,966</b>	<b>20</b>	<b>337,423</b>	<b>45</b>	<b>149,966</b>	<b>20</b>	<b>112,474</b>	<b>15</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>262,440</b>	<b>35</b>
<b>Grand Total</b>		<b>21,755,926</b>	<b>8,218,435</b>	<b>38</b>	<b>8,909,362</b>	<b>41</b>	<b>3,448,103</b>	<b>16</b>	<b>1,180,028</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>4,628,131</b>	<b>21</b>

Note : Une population en Phase 3+ ne reflète pas nécessairement l'ensemble de la population nécessitant une action urgente. En effet, certains ménages peuvent être en Phase 2 ou même 1, mais uniquement parce qu'ils ont reçu une aide, et peuvent donc avoir besoin d'une action continue.



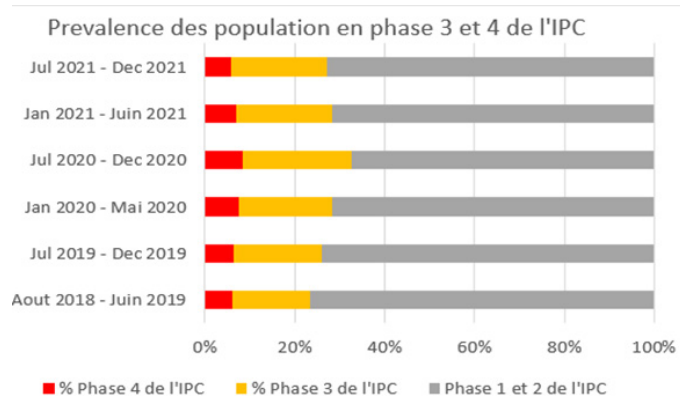
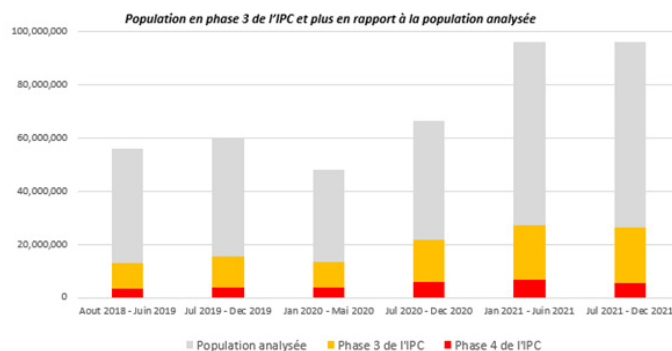
## COMPARAISON AVEC L'ANALYSE ANTÉRIEURE :

Le nombre de personnes en insécurité alimentaire aiguë élevée résultant de ce 19<sup>ème</sup> cycle de l'IPC est extrêmement préoccupant : la RDC est le pays qui compte le plus grand nombre de personnes en situation de Crise et d'Urgence (Phase 3 de l'IPC ou plus) dans le monde, avec près d'un tiers de la population analysée dans cette situation. Environ 6-7% de la population analysée est en situation d'Urgence (Phase 4 de l'IPC), soit un total de 6,7 millions de personnes dans cette situation.

La comparaison des résultats en RDC est un exercice complexe du fait de la variation de la population analysée entre les différents cycles. L'IPC dépendant des données disponibles, la couverture des analyses varie dans le temps. En particulier, grâce aux efforts des partenaires pour la collecte de données, la population analysée a augmenté depuis janvier 2020.

Ainsi, il est primordial de prendre en compte l'augmentation significative de la population analysée pour interpréter les tendances de populations en Phase 3 de l'IPC et plus, qui augmentent fortement de 13 millions en 2018 à 27 millions en 2021. Ceci est à mettre en parallèle de la hausse significative de la population analysée, de 56 à 96 millions sur la même période. De ce fait, il est préférable d'utiliser la prévalence des populations en Phase 3 de l'IPC et plus pour comparer les résultats des différences analyses. Cette prévalence est passée de 23% de la population analysée en 2018 à 28% en 2021.

Ces résultats représentent une légère diminution de la prévalence de la population en situation de crise et d'urgence par rapport à la dernière analyse, en 2020, au cours de laquelle un pic avait été atteint. La réduction des restrictions imposées par le gouvernement pour contenir l'épidémie de Covid-19 contribuent probablement à cette amélioration relative de la situation. Toutefois, il faut aussi noter que ce 19<sup>ème</sup> cycle a couvert un plus grand nombre de zones, notamment des zones peu ou moins affectées par des facteurs conjoncturels qui contribuent à l'insécurité alimentaire aiguë.



Période des analyses	Population analysée	% Phase 3 de l'IPC	Phase 3 de l'IPC	% Phase 4 de l'IPC	Phase 4 de l'IPC	% Phase 3+ de l'IPC	Phase 3+ de l'IPC
Aout 2018 - Juin 2019	56,220,906	17%	9,767,461	6%	3,373,595	23%	13,141,056
Jul 2019 - Dec 2019	59,872,947	19%	11,660,505	7%	3,917,171	26%	15,577,676
Jan 2020 - Mai 2020	48,077,164	21%	9,925,921	8%	3,635,796	28%	13,561,717
Jul 2020 - Dec 2020	66,665,234	24%	16,131,386	9%	5,703,324	33%	21,834,710
Jan 2021 - Juin 2021	96,032,609	21%	20,533,697	7%	6,728,624	28%	27,262,321
Jul 2021 - Dec 2021	96,032,609	21%	20,560,601	6%	5,618,034	27%	26,178,635

L'évolution de la situation depuis 2018 dans les zones pour lesquelles la comparaison entre analyses peut être faite, c'est-à-dire les territoires couverts par toutes les analyses entre 2018 et 2021, montre une légère diminution de la prévalence de la population en situation d'urgence (Phase 4 de l'IPC).

L'analyse des cycles précédents (d'août 2018 à mars 2021), montre que la pandémie de la COVID-19 a impacté les ménages : sur la première partie de 2020, et pour les territoires couverts par l'ensemble de ces analyses, la part de population en situation d'insécurité alimentaire élevée (Phase 3 de l'IPC ou plus) est de 28%, proche des prévalences des cycles précédents. A partir du deuxième semestre 2020, la proportion monte à 33% avec 9% de ménages en situation d'urgence (Phase 4 de l'IPC). En 2021, le pourcentage de population en Phase 3 de l'IPC et plus se réduit à 28-27% revenant aux niveaux d'avant 2020, avec notamment une réduction des populations en Phase 4 de l'IPC. Comme mentionné précédemment, cela est toutefois aussi dû à l'inclusion de nouvelles provinces dans l'analyse qui présentent un contexte de sécurité alimentaire moins détérioré.

Entre l'analyse couvrant juillet – décembre 2020 et celle couvrant février – juillet 2021, l'amélioration de la situation est nette pour la province du Sud Kivu où tous les territoires affichent une réduction des pourcentages de population en insécurité alimentaire élevée (Phase 3 de l'IPC et plus) avec notamment des changements de phases IPC pour les territoires de Fizi, Idjwi, Kabare, Walungu et Kalehe. La situation apparaît également meilleure pour les territoires de la province de Sankuru (Katakoto – kombe, Lomela et Lodja) et pour la province du Mongala (territoires de Bumba et de Lisala). Si, pour ces zones, le calendrier agricole est favorable à une embellie de la situation grâce à l'arrivée des récoltes, l'amélioration de la situation de choléra joue également un rôle non négligeable dans certains territoires.

A l'inverse, la situation se détériore dans la province du Kasai et la grande partie des territoires du Kasai Central et Oriental ainsi que pour le Nord Kivu : pour cette dernière, à l'exception d'un ou deux territoires affichant une amélioration, le reste voit sa situation de sécurité alimentaire se dégrader. C'est le cas par exemple du territoire de Beni où au moins 20% de la population connaît désormais une situation d'insécurité alimentaire d'Urgence (Phase 4 de l'IPC) suite à une détérioration du contexte sécuritaire. Dans les autres provinces, le ralentissement des échanges commerciaux dû à la pandémie de la COVID-19, l'enclavement (manque de praticabilité des routes, destructions de ponts ...) associés aux déplacements des populations suite à des incidents sécuritaires ou au retour des déplacés faiblement soutenus économiquement sont autant de facteurs conduisant à la détérioration de la situation.

**Entre l'analyse couvrant janvier- juin 2020 et celle couvrant février – juillet 2021 (donc même saison)**, en comparant uniquement les territoires couverts par ces deux cycles, la situation de sécurité alimentaire affiche, globalement, une dégradation : en effet, entre janvier et mai 2020, 28% de la population analysée, soit 13,6 millions de personnes, était en insécurité alimentaire de Crise ou d'Urgence (Phase 3 de l'IPC ou plus), dont 7% (3,6 millions) en situation d'Urgence (Phase 4 de l'IPC). Pour la période de février à juillet 2021, ce sont 35% de la population, soit 18,2 millions qui se trouvent en Phase 3 de l'IPC ou pire, dont 9% (4,8 millions de personnes) en situation d'Urgence (Phase 4 de l'IPC).

Le détail par province montre que sur les 22 provinces analysées lors de ces 2 cycles, 17 affichent une détérioration de leur situation de sécurité alimentaire. Le constat est particulièrement marqué pour les provinces du Kasai et du Kasai central qui voient leurs territoires basculer d'une situation de Crise (Phase 3 de l'IPC) à une phase d'Urgence (Phase 4 de l'IPC) notamment les territoires de Luebo (Kasai) et de Dibaya (Kasai central), ou afficher des prévalences d'insécurité alimentaire aiguë élevée (Phase 3 de l'IPC ou plus) de l'ordre de 50% à 60% contre 20% à 25% lors du 17ème cycle d'analyse. Pour les territoires des provinces du Haut Lomami (en particulier Malemba – nkulu) et du Haut Katanga (Mitwaba et Pweto) le constat s'avère similaire. La hausse des prix, le ralentissement des échanges commerciaux et la baisse de pouvoir d'achat des ménages engendrés par la crise de la COVID-19 associés pour certains territoires à des facteurs d'insécurité qui provoquent des mouvements de population, ou encore les mouvements de retournés faibles économiquement sont parmi les facteurs déterminants de l'évolution de ces situations.

A l'inverse, les populations vivant dans les provinces du Sud Kivu, du Haut-Uélé et certaines provinces du Kasai Oriental (Miabi, Tshilenge, Katanda et Kabeya-kamwanga) affichent une amélioration de leur situation de sécurité alimentaire. Le constat est le même pour la province de la Tshopo dont la majorité des territoires enregistrent une réduction du nombre de personnes en insécurité alimentaire aiguë élevée (Phase 3 de l'IPC et plus).

## RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION

### Priorités de réponse

- Mener des actions urgentes en soutien aux populations en Phase 3 et 4 de l'IPC afin d'améliorer leur consommation alimentaire
- Soutenir les moyens d'existence des ménages en Crise (Phase 3 de l'IPC) et Urgence (Phase 4 de l'IPC) à travers le renforcement de l'accès des ménages aux outils et semences et des capacités techniques locales ; accompagner les éleveurs et petits agriculteurs dans la lutte contre les épizooties et les maladies des végétaux à travers l'approvisionnement en intrants nécessaires.
- Soutenir le pouvoir d'achat des ménages les plus vulnérables et appuyer la restauration de leurs moyens d'existence à travers l'accompagnement de leurs activités économiques.
- Pour les zones à forte potentialité agricole et d'intérêt national et pour favoriser les échanges commerciaux et l'écoulement des produits agricoles vers les centres de consommation, soutenir la production des semences de qualité ou à haut rendement et assurer la réhabilitation ainsi que le maintien des routes de dessertes agricoles.
- Renforcer les mesures de lutte contre les maladies d'origine hydrique à travers l'amélioration de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement, principalement dans les zones endémiques.
- Renforcer le dépistage nutritionnel, soutenir les capacités des structures sanitaires et apporter un appui à la réponse nutritionnelle dans les zones en alerte, principalement dans les zones classées en Urgence (Phase 4 de l'IPC) ou avec des proportions élevées de populations en Urgence (Phase 4 de l'IPC).
- Poursuivre les efforts nationaux de lutte contre la pandémie de la COVID-19 et continuer de sensibiliser les populations sur le respect des mesures barrières pour limiter les risques de contagion.

## Facteurs de risque à surveiller

**La pandémie du COVID-19 :** Etant donnée la montée des cas observée au cours du mois de février 2021, il est nécessaire d'assurer un suivi de la situation de la pandémie du COVID-19 et des implications que cela pourrait avoir sur la sécurité alimentaire et l'économie des ménages. Une résurgence à des proportions inquiétantes pourrait pousser le gouvernement à déclarer un nouveau confinement général de la population. Les pays voisins de la RDC pourraient aussi décider de la fermeture totale des frontières, ce qui impacterait directement les échanges commerciaux et limiterait la capacité d'importation des produits alimentaires de base. Le cadre macroéconomique national pourrait à nouveau être affecté, limitant ainsi les perspectives positives de croissance projetée.

**Virus d'Ebola :** La nouvelle épidémie déclarée dans le Nord-Kivu, précisément dans la zone de Butembo pourrait s'étendre à d'autres zones de la province ou du pays si elle n'est pas rapidement maîtrisée et contrôlée. Un tel scénario conduirait au confinement des zones affectées, impactant les moyens d'existence des ménages et les échanges commerciaux.

**Conflits et mouvements de populations :** La présence des groupes armés dans la région Est du pays présente un danger permanent pour les populations. En cas de nouvelles attaques ou incursions, les populations civiles pourraient être contraintes de fuir leurs zones, abandonnant ainsi leur habitat, biens de valeur ainsi que leurs champs. En cas de nouveaux déplacements de populations, le besoin d'assistance alimentaire pourrait s'accroître, obligeant la communauté humanitaire à réviser ses planifications et stratégies de réponse.

**Prix des produits alimentaires de base :** Avec le pouvoir d'achat des ménages déjà très faible, une tendance haussière des prix des produits alimentaires impacterait la capacité d'accès des ménages à l'alimentation. Il est donc important d'effectuer un suivi de l'évolution des prix des denrées alimentaires de base dans les zones où l'on observe une tendance haussière sur les six derniers mois.

**Etat des routes de desserte agricole :** En état de délabrement très avancé sur la grande partie du pays, les routes de desserte agricole n'en restent pas moins déterminant pour l'approvisionnement des marchés en produits alimentaires, les échanges commerciaux et l'établissement des prix sur les marchés. Dans les zones où l'accès devient difficile pendant certaines périodes de l'année, il serait souhaitable de suivre l'impact sur les conditions de vie des ménages, leurs moyens d'existence et leur accès à l'alimentation.

**Maladies des végétaux et des animaux :** Le faible contrôle des épizooties et des maladies de cultures dans les zones les plus affectées pourraient continuer de menacer les performances agricoles et d'élevage. Les moyens d'existence des ménages s'en trouverait menacés et la disponibilité de produits locaux sur les marchés réduite.

**Situation macroéconomique :** Il est important de suivre le comportement du cadre macroéconomique national particulièrement en cette période de la pandémie de COVID-19. La réduction par le gouvernement de son budget 2021 de 38% aura certainement un impact sur les conditions sociales au plus bas niveau de l'échelle. Les faibles performances économiques pourraient amener les décideurs à puiser dans les réserves d'échange, ce qui pourrait se traduire par un déséquilibre du CDF face au dollar.

**Situation politique :** Le basculement brusque de la majorité parlementaire et le contrôle de plus en plus visible des institutions politiques par le camp présidentiel, pourrait avoir des effets sur la situation sécuritaire et sociale. La mise en place du nouveau gouvernement « d'Union Sacrée » sera déterminante pour le programme politique et social qui sera appliqué au cours de la période restante de l'année 2021.

**Facteurs climatiques :** Certaines parties du pays ont fait face ces dernières années à des inondations récurrentes, des éboulements de terre et le manque de fertilité des sols. Cela pourrait continuer d'affecter une partie de la population, entraînant ainsi des mouvements des populations et affectant leurs conditions de vie.



## PROCESSUS MÉTHODOLOGIQUE

Du 11 au 13 février 2021, à travers une formation en ligne, tous les analystes ont été formés sur les protocoles de classification de l'insécurité alimentaire aiguë selon le manuel IPC version 3.0. Environ 70% des participants avaient déjà été formés sur lesdits protocoles et en ont profité pour approfondir leurs connaissances techniques de l'IPC. L'analyse a eu lieu du 18 février au 4 mars 2021, et les analystes ont été regroupés en fonction de leur connaissance du contexte local. Au total, 42 agences partenaires, y compris des services gouvernementaux, ont participé au 19<sup>ème</sup> cycle, avec plus de 95 experts nationaux et internationaux. L'analyse IPC en RDC a été menée au niveau du territoire, couvrant 170 zones (dont environ 35 zones urbaines), regroupés en 5 pools d'analyses. Parmi les participants à l'analyse, différentes expertises ont été mises à contribution notamment à travers le soutien d'experts en sécurité alimentaire, en nutrition, d'analystes des marchés, de professionnels de la santé, d'experts en statistique, d'économistes et d'agroéconomistes. Toutes les données disponibles ont été mises à la disposition des analystes afin de réaliser la convergence des différents éléments qui guident la classification. Chaque groupe a d'abord organisé une plénière qui a abouti à un consensus technique, suivie d'une plénière nationale permettant à l'équipe d'analyse d'aboutir à un consensus technique du niveau national. Du fait de la pandémie de la COVID-19 et la nécessité d'observer les mesures barrières, la présente analyse a été faite en recourant à une approche virtuelle. Chaque groupe avait un facilitateur certifié par l'unité de support global de l'IPC. Des réunions de briefing ont été organisées chaque matin et chaque soir par les différents groupes. Une équipe de coordination nationale composée d'experts du gouvernement, des agences des nations unies, et des ONGs nationales et internationales a été mise en place et s'est réunie chaque soir afin de suivre les progrès de l'analyse, mais aussi d'apporter les orientations nécessaires aux différents groupes selon les besoins. Les partenaires ayant pris part à cette analyse sont entre autres : **Le Ministère de l'Agriculture (IPAPEL, SENASEM, SNSA), le Ministère du Plan (INS), la Primature (CAID), le Ministère de la Santé (PRONANUT, DPS), le Ministère du Développement Rural, le Ministère des affaires Sociales et Humanitaires, le Ministère de Pêche et Elevage, UNICEF, PAM, FAO, FEWSNET, REACH INITIATIVE, UNIKIS-ESU, UPN, Gouvernorat du Kwilu, ACTED, CLUSTER SECURITE ALIMENTAIRE, ACF, ALDI-ONG, NRC, ABECOM-ONG, GRAPEDECO, ONG KASAI-VERT, ONG APROBES, GIEWS-FAO, et le GSU-IPC.** L'analyse a aussi été appuyée par des experts de Madagascar et d'Haïti dans le cadre du programme régional d'échange d'expérience. Conformément aux protocoles IPC, le niveau des preuves de l'analyse pour chaque territoire a été estimé par les analystes à un niveau Moyen, permettant pour chaque zone une classification et le développement d'un tableau de population.

Les analyses ont couvert les 26 provinces que compte le pays dont 133 territoires en zones rurales, 13 zones urbaines (Goma, Bukavu, Beni, Butembo, Mbuji-Mayi, Kananga, Kalemie, Zongo, Gbadolite, Uvira, Gemena, Kindu) et 24 communes de la ville de Kinshasa, soit un total de 170 unités analysées.

## SOURCES DES DONNEES

Les données principales utilisées pour la présente analyse ont été collectées par le PAM, la CAID et GEOPOLL. Les principaux éléments concernaient les indicateurs de consommation alimentaire et de stratégies des moyens d'existence collectés entre novembre et décembre 2020. Les données de suivi des marchés ont été fournies par le PAM, REACH Initiative, FEWSNET et la CAID, alors que l'INS a fourni les principaux bulletins sur l'impact de la COVID-19. Les données sur la production agricole et les maladies de cultures ont été fournies par la FAO et le Ministère de l'agriculture. Les données sur la pluviométrie ont été mises à disposition à travers la plateforme « DATAVIZ » gérée par le PAM. Les informations nutritionnelles ont été fournies par le PRONANUT et les divisions provinciales de la santé (DPS). Les analystes ont également eu recours aux données sur les mouvements des populations, les bulletins humanitaires divers, les multiples évaluations effectuées par les partenaires d'ONG nationales et internationales.

**Le niveau de preuves de l'analyse est Moyen \*\*.**



## LIMITES DE L'ANALYSE :

La présente analyse a fait recours aux informations relatives à l'enquête sur la production agricole. Cependant, seuls les résultats préliminaires ont été utilisés étant donné que le rapport narratif détaillé de l'enquête sur la production agricole (CFSAM 2020) n'est pas encore publié. Les données EFSA et CAID par zone analysée, ne présentaient pas toutes les mêmes informations. En effet, certaines zones analysées avaient plus d'informations sur les facteurs contributifs que d'autres. Cependant, la disparité dans les informations fournies par les données EFSA et CAID a été atténuée, en faisant recours à d'autres sources d'information sur les facteurs contributifs. S'agissant de la projection sur les prévisions pluviométriques, il n'a pas été possible d'obtenir des données détaillées par zone analysée. L'analyse a donc fait recours aux prévisions pluviométriques du niveau nationale, proposées par FEWSNET et celles disponibles sur DATAVIZ du PAM. En ce qui concerne l'impact de la COVID-19 sur les conditions socio-économiques des ménages, les enquêtes de l'INS ont été focalisées sur la ville de Kinshasa, tandis que, pour le reste du pays, il n'y a pas eu suffisamment d'enquêtes spécifiques sur l'impact de la COVID-19 auprès des ménages. Néanmoins, les enquêtes EFSA ont collecté quelques informations sur l'impact de la COVID-19 sur les moyens d'existence des ménages. En fait, les effectifs des populations utilisés pour cette analyse sont issus de la projection de la croissance de la population faite par l'INS et le groupe de travail sur la gestion de l'information (IMWG) dans le cadre du HNO-HRP. Il convient donc de considérer qu'il s'agit bien des estimations et non pas, des chiffres issus d'un recensement général.

## Ce que sont l'IPC et l'IPC de l'insécurité alimentaire aiguë ?

L'IPC consiste en une série d'outils et de procédures qui servent à classer le niveau de sévérité et les caractéristiques des crises alimentaires et nutritionnelles ainsi que de l'insécurité alimentaire chronique sur la base de normes internationales. L'IPC se compose de quatre fonctions qui se renforcent mutuellement; chacune d'elles s'accompagne d'un ensemble de protocoles (outils et procédures) spécifiques. Les paramètres fondamentaux de l'IPC comprennent l'établissement d'un consensus, la convergence des preuves, la redevabilité, la transparence et la comparabilité. L'analyse IPC vise à fournir des indications pour la réponse d'urgence de même que pour la politique de sécurité alimentaire et la programmation à moyen et long terme.

Pour l'IPC, l'insécurité alimentaire aiguë se définit par toute manifestation d'insécurité alimentaire dans une zone spécifiée à un moment donné et dont le niveau de sévérité menace des vies et/ou des moyens d'existence quelles qu'en soient les causes, le contexte ou la durée. Elle est très sujette aux variations, de même qu'elle peut survenir et se manifester au sein d'une population en un court laps de temps suite à des changements brusques ou des chocs qui ont un impact négatif sur les déterminants de l'insécurité alimentaire.

## Insécurité alimentaire aiguë nom et description de la phase

Phase 1 Nulle/ Minimale	Phase 2 Stress	Phase 3 Crise	Phase 4 Urgence	Phase 5 Catastrophe/ Famine
Les ménages sont capables de couvrir leurs besoins essentiels alimentaires et non-alimentaires sans s'engager dans des stratégies atypiques ou non durables pour accéder à de la nourriture et à des revenus.	Les ménages ont une consommation alimentaire minimale adéquate mais ne peuvent assumer certaines dépenses non-alimentaires sans s'engager dans des stratégies d'adaptation de stress.	Les ménages: • ont des déficits de consommation alimentaire reflétés par une malnutrition aiguë élevée ou supérieure aux niveaux habituels ; <b>ou</b> • parviennent à couvrir leurs besoins alimentaires essentiels de façon marginale mais seulement en se départissant de leurs avoirs de moyens d'existence majeurs ou en employant des stratégies d'adaptation de crise.	Les ménages : • ont d'importants déficits de consommation alimentaire reflétés par une malnutrition aiguë très élevée et une surmortalité ; <b>ou</b> • sont en mesure de réduire l'importance des déficits alimentaires mais uniquement en utilisant des stratégies d'adaptation d'urgence et en liquidant leurs avoirs.	Les ménages manquent énormément de nourriture et/ou de quoi subvenir à leurs autres besoins de base malgré une utilisation maximale des stratégies d'adaptation. Des niveaux d' inanition, de décès, de dénuement et de malnutrition aiguë critiques sont manifestes.  (Pour une classification en phase Famine, la zone doit avoir des niveaux de malnutrition aiguë et de mortalité extrêmement critiques)

Les partenaires ayant participé à cette analyse sont : Le Ministère de l'Agriculture (IPAPPEL, SENASEM, SNSA), le Ministère du Plan (INS), la Primature (CAID), le Ministère de la Santé (PRONANNUT, DPS), le Ministère du Développement Rural, le Ministère des affaires Sociales et Humanitaires, le Ministère de Pêche et Elevage, UNICEF, PAM, FAO, FEWSNET, REACH INITIATIVE, UNIKIS-ESU, UPN, Gouvernorat du Kwilu, ACTED, CLUSTER SECURITE ALIMENTAIRE, ACF, ALDI-ONG, NRC, ABECOM-ONG, GRAPEDECO, ONG KASAI-VERT, ONG APROBES, GIEWS-FAO, et le GSU-IPC.

Classification de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition conduite à l'aide des protocoles IPC, développés et mis en oeuvre par le Partenariat mondial de l'IPC - Action contre la faim, CARE, le CILSS, le EC-JRC, la FAO, FEWSNET, le groupe sectoriel (cluster) sécurité alimentaire, le groupe sectoriel (cluster) malnutrition, l'IGAD, Oxfam, PROGRESAN-SICA, la SADC, Save the Children, l'UNICEF et le PAM.

## Pour plus d'informations, contactez le groupe de travail technique IPC en RDC :

M. Robert Ngonde, Ministère de l'Agriculture –  
[ngonde\\_robert@yahoo.fr](mailto:ngonde_robert@yahoo.fr) ;

M. Dieudonné Vangu, Ministère de la Santé –  
[vangugomad@yahoo.com](mailto:vangugomad@yahoo.com) ;

Mme. Monika Milandu, Ministère de la Solidarité et de l'Action humanitaire – [monika.victorine@yahoo.com](mailto:monika.victorine@yahoo.com) ;

M. Trésor Aguba, CAID/Primature - [taguba@caid.cd](mailto:taguba@caid.cd) ;

M. Pembe Lero, PAM – [pembe.lero@wfp.org](mailto:pembe.lero@wfp.org) ;

M. Busambo Paul, Secrétariat technique, GTT- IPC –  
[paul.busambo@fao.org](mailto:paul.busambo@fao.org)

## Partenaires de l'analyse IPC:







Provinces	Territoires ou villes	Population totale analysée	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Phase 4		Phase 5		Zone Phase	Phase 3+	
			#per.	%	#per.	%	#per.	%	#per.	%	#per.	%		#per.	%
Kwilu	Bagata	563,312	197,159	35	281,656	50	56,331	10	28,166	5	0	0	2	84,497	15
	Bulungu	1,018,820	356,587	35	509,410	50	101,882	10	50,941	5	0	0	2	152,823	15
	Gungu	697,517	209,255	30	279,007	40	174,379	25	34,876	5	0	0	3	209,255	30
	Idiofa	1,176,871	294,218	25	706,123	60	117,687	10	58,844	5	0	0	2	176,531	15
	Masi-manimba	1,021,271	306,381	30	510,636	50	153,191	15	51,064	5	0	0	3	204,255	20
	<b>Total</b>	<b>4,477,791</b>	<b>1,363,600</b>	<b>30</b>	<b>2,286,831</b>	<b>51</b>	<b>603,470</b>	<b>13</b>	<b>223,890</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>827,360</b>	<b>18</b>
Lomami	Kabinda	764,906	382,453	50	267,717	35	76,491	10	38,245	5	0	0	2	114,736	15
	Kamiji	113,453	56,727	50	45,381	40	5,673	5	5,673	5	0	0	2	11,346	10
	Luilu	982,030	441,914	45	392,812	40	147,305	15	0	0	0	0	2	147,305	15
	Ngandajika	882,727	264,818	30	441,364	50	132,409	15	44,136	5	0	0	2	176,545	20
	<b>Total</b>	<b>2,743,116</b>	<b>1,145,911</b>	<b>42</b>	<b>1,147,274</b>	<b>42</b>	<b>361,877</b>	<b>13</b>	<b>88,054</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>449,931</b>	<b>16</b>
Lualaba	Dilolo	518,315	207,326	40	207,326	40	77,747	15	25,916	5	0	0	3	103,663	20
	Kapanga	285,405	57,081	20	156,973	55	57,081	20	14,270	5	0	0	3	71,351	25
	Lubudi	601,911	331,051	55	210,669	35	60,191	10	0	0	0	0	2	60,191	10
	Mutshatsha	632,117	158,029	25	316,059	50	126,423	20	31,606	5	0	0	3	158,029	25
	Sandoa	398,333	199,167	50	139,417	35	59,750	15	0	0	0	0	2	59,750	15
	<b>Total</b>	<b>2,436,081</b>	<b>952,654</b>	<b>39</b>	<b>1,030,443</b>	<b>42</b>	<b>381,193</b>	<b>16</b>	<b>71,792</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>452,985</b>	<b>19</b>
Maniema	Kabambare	493,015	98,603	20	147,905	30	172,555	35	73,952	15	0	0	3	246,507	50
	Kailo	162,685	24,403	15	89,477	55	40,671	25	8,134	5	0	0	3	48,805	30
	Kasongo	696,921	278,768	40	243,922	35	139,384	20	34,846	5	0	0	3	174,230	25
	Kibombo	216,398	119,019	55	54,100	25	32,460	15	10,820	5	0	0	3	43,280	20
	Kindu	299,154	104,704	35	134,619	45	44,873	15	14,958	5	0	0	3	59,831	20
	Lubutu	229,807	68,942	30	80,432	35	45,961	20	34,471	15	0	0	3	80,432	35
	Pangi	429,696	42,970	10	171,878	40	150,394	35	64,454	15	0	0	3	214,848	50
	Punia	195,870	68,555	35	68,555	35	39,174	20	19,587	10	0	0	3	58,761	30
<b>Total</b>	<b>2,723,546</b>	<b>805,963</b>	<b>30</b>	<b>990,888</b>	<b>36</b>	<b>665,473</b>	<b>24</b>	<b>261,223</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>926,696</b>	<b>34</b>	
Mai-Ndombe	Bolobo	154,312	46,294	30	92,587	60	15,431	10	0	0	0	0	2	15,431	10
	Kiri	209,709	62,913	30	104,855	50	41,942	20	0	0	0	0	3	41,942	20
	Kutu	562,785	309,532	55	225,114	40	28,139	5	0	0	0	0	2	28,139	5
	Kwamouth	139,002	41,701	30	69,501	50	27,800	20	0	0	0	0	3	27,800	20
	Mushie	137,346	75,540	55	41,204	30	13,735	10	6,867	5	0	0	2	20,602	15
	Oshwe	227,276	113,638	50	79,547	35	34,091	15	0	0	0	0	2	34,091	15
	Yumbi	133,169	66,585	50	33,292	25	26,634	20	6,658	5	0	0	3	33,292	25
	<b>Total</b>	<b>1,563,599</b>	<b>716,201</b>	<b>46</b>	<b>646,099</b>	<b>41</b>	<b>187,772</b>	<b>12</b>	<b>13,526</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>201,298</b>	<b>13</b>
Mongala	Bongandanga	828,738	41,437	5	662,990	80	124,311	15	0	0	0	0	2	124,311	15
	Bumba	1,033,324	413,330	40	568,328	55	51,666	5	0	0	0	0	2	51,666	5
	Lisala	733,112	73,311	10	513,178	70	146,622	20	0	0	0	0	3	146,622	20
	<b>Total</b>	<b>2,595,174</b>	<b>528,078</b>	<b>20</b>	<b>1,744,497</b>	<b>67</b>	<b>322,599</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>322,599</b>	<b>12</b>
Nord Kivu	Beni	1,608,029	562,810	35	402,007	25	321,606	20	321,606	20	0	0	4	643,212	40
	Beni-ville	435,442	174,177	40	174,177	40	65,316	15	21,772	5	0	0	3	87,088	20
	Butembo	828,420	331,368	40	372,789	45	82,842	10	41,421	5	0	0	2	124,263	15
	Goma	986,763	542,720	55	296,029	30	98,676	10	49,338	5	0	0	2	148,014	15
	Lubero	1,658,209	663,284	40	663,284	40	248,731	15	82,910	5	0	0	2	331,641	20
	Masisi	2,132,466	533,117	25	852,986	40	639,740	30	106,623	5	0	0	3	746,363	35
	Nyiragongo	493,381	172,683	35	172,683	35	123,345	25	24,669	5	0	0	3	148,014	30
	Rutshuru	1,880,912	658,319	35	564,274	30	470,228	25	188,091	10	0	0	3	658,319	35
	Walikale	669,577	133,915	20	234,352	35	200,873	30	100,437	15	0	0	3	301,310	45
<b>Total</b>	<b>10,693,199</b>	<b>3,772,393</b>	<b>35</b>	<b>3,732,581</b>	<b>35</b>	<b>2,251,358</b>	<b>21</b>	<b>936,868</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>3,188,226</b>	<b>30</b>	







Provinces	Territoires ou villes	Population totale analysée	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Phase 4		Phase 5		Zone Phase	Phase 3+	
			#per.	%	#per.	%	#per.	%	#per.	%	#per.	%		#per.	%
Kasaï Oriental	Kabeya-kamwanga	218,087	32,713	15	54,522	25	87,235	40	43,617	20	0	0	4	130,852	60
	Katanda	459,675	137,903	30	137,903	30	114,919	25	68,951	15	0	0	3	183,870	40
	Lupatapata	373,926	74,785	20	112,178	30	130,874	35	56,089	15	0	0	3	186,963	50
	Mbuji-mayi	3,547,516	1,064,255	30	1,596,382	45	709,503	20	177,376	5	0	0	3	886,879	25
	Miabi	396,195	79,239	20	118,859	30	138,668	35	59,429	15	0	0	3	198,097	50
	Tshilenge	607,393	212,588	35	273,327	45	121,479	20	0	0	0	0	3	121,479	20
	<b>Total</b>	<b>5,602,792</b>	<b>1,601,482</b>	<b>29</b>	<b>2,293,170</b>	<b>41</b>	<b>1,302,678</b>	<b>23</b>	<b>405,463</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>1,708,141</b>	<b>30</b>
Kinshasa	Bandalungwa	237,622	123,563	52	106,930	45	7,129	3	0	0	0	0	2	7,129	3
	Barumbu	198,590	89,366	45	79,436	40	29,789	15	0	0	0	0	2	29,789	15
	Bumbu	541,844	189,645	35	216,738	40	108,369	20	27,092	5	0	0	3	135,461	25
	Gombe	116,530	99,051	85	17,480	15	0	0	0	0	0	0	1	0	0
	Kalamu	360,966	288,773	80	54,145	15	18,048	5	0	0	0	0	2	18,048	5
	Kasa vubu	173,738	130,304	75	34,748	20	8,687	5	0	0	0	0	2	8,687	5
	Kimbanseke	1,288,043	772,826	60	322,011	25	128,804	10	64,402	5	0	0	2	193,206	15
	Kinshasa	218,869	131,321	60	76,604	35	10,943	5	0	0	0	0	2	10,943	5
	Kintambo	136,861	109,489	80	27,372	20	0	0	0	0	0	0	2	0	0
	Kisenso	566,310	283,155	50	226,524	40	56,631	10	0	0	0	0	2	56,631	10
	Lemba	421,092	252,655	60	147,382	35	21,055	5	0	0	0	0	2	21,055	5
	Limete	519,676	311,806	60	181,887	35	25,984	5	0	0	0	0	2	25,984	5
	Lingwala	279,640	83,892	30	181,766	65	13,982	5	0	0	0	0	2	13,982	5
	Makala	402,168	120,650	30	241,301	60	40,217	10	0	0	0	0	2	40,217	10
	Maluku	321,316	128,526	40	144,592	45	48,197	15	0	0	0	0	2	48,197	15
	Masina	797,641	279,174	35	319,056	40	159,528	20	39,882	5	0	0	3	199,410	25
	Matete	377,100	131,985	35	150,840	40	75,420	20	18,855	5	0	0	3	94,275	25
	Mont ngafula	511,767	332,649	65	153,530	30	25,588	5	0	0	0	0	2	25,588	5
	Ndjili	421,116	126,335	30	210,558	50	63,167	15	21,056	5	0	0	3	84,223	20
	Ngaba	237,938	59,485	25	130,866	55	35,691	15	11,897	5	0	0	3	47,588	20
	Ngaliema	1,014,419	405,768	40	405,768	40	152,163	15	50,721	5	0	0	3	202,884	20
	Ngiri-ngiri	212,153	74,254	35	116,684	55	10,608	5	10,608	5	0	0	2	21,216	10
	Nsele	230,102	92,041	40	115,051	50	23,010	10	0	0	0	0	2	23,010	10
	Selembao	805,747	282,011	35	443,161	55	80,575	10	0	0	0	0	2	80,575	10
<b>Total</b>	<b>10,391,248</b>	<b>4,898,722</b>	<b>47</b>	<b>4,104,428</b>	<b>39</b>	<b>1,143,585</b>	<b>11</b>	<b>244,513</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>1,388,098</b>	<b>13</b>	
Kongo Central	Kasangulu	259,644	116,840	45	116,840	45	25,964	10	0	0	0	0	2	25,964	10
	Kimvula	89,540	35,816	40	40,293	45	13,431	15	0	0	0	0	2	13,431	15
	Lukula	352,485	70,497	20	193,867	55	88,121	25	0	0	0	0	3	88,121	25
	Luozi	275,259	82,578	30	165,155	60	27,526	10	0	0	0	0	2	27,526	10
	Madimba	455,124	318,587	70	136,537	30	0	0	0	0	0	0	2	0	0
	Mbanza-ngungu	751,310	262,959	35	413,221	55	75,131	10	0	0	0	0	2	75,131	10
	Moanda	368,063	110,419	30	184,032	50	73,613	20	0	0	0	0	3	73,613	20
	Seke-banza	264,666	79,400	30	132,333	50	39,700	15	13,233	5	0	0	3	52,933	20
	Songololo	357,083	160,687	45	142,833	40	53,562	15	0	0	0	0	2	53,562	15
	Tshela	446,655	111,664	25	223,328	50	111,664	25	0	0	0	0	3	111,664	25
	<b>Total</b>	<b>3,619,829</b>	<b>1,349,446</b>	<b>37</b>	<b>1,748,438</b>	<b>48</b>	<b>508,712</b>	<b>14</b>	<b>13,233</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>521,945</b>	<b>14</b>
Kwango	Feshi	398,178	19,909	5	139,362	35	199,089	50	39,818	10	0	0	3	238,907	60
	Kahemba	443,718	44,372	10	199,673	45	133,115	30	66,558	15	0	0	3	199,673	45
	Kasongo-lunda	803,055	40,153	5	401,528	50	321,222	40	40,153	5	0	0	3	361,375	45
	Kenge	733,872	110,081	15	403,630	55	183,468	25	36,694	5	0	0	3	220,162	30
	Popokabaka	203,728	10,186	5	91,678	45	91,678	45	10,186	5	0	0	3	101,864	50
	<b>Total</b>	<b>2,582,551</b>	<b>224,701</b>	<b>9</b>	<b>1,235,870</b>	<b>48</b>	<b>928,572</b>	<b>36</b>	<b>193,408</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>1,121,980</b>	<b>43</b>





Provinces	Territoires ou villes	Population totale analysée	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Phase 4		Phase 5		Zone Phase	Phase 3+	
			#per.	%	#per.	%	#per.	%	#per.	%	#per.	%		#per.	%
Nord-Ubangi	Bosobolo	395,031	79,006	20	177,764	45	98,758	25	39,503	10	0	0	4	138,261	35
	Businga	570,425	171,128	30	199,649	35	142,606	25	57,043	10	0	0	3	199,649	35
	Mobayi-Mbongo	126,810	31,703	25	63,405	50	25,362	20	6,341	5	0	0	3	31,703	25
	Ville de Gbadolite	163,616	65,446	40	73,627	45	16,362	10	8,181	5	0	0	2	24,543	15
	Yakoma	372,170	93,043	25	204,694	55	55,826	15	18,609	5	0	0	3	74,435	20
	<b>Total</b>	<b>1,628,052</b>	<b>440,325</b>	<b>27</b>	<b>719,138</b>	<b>44</b>	<b>338,913</b>	<b>21</b>	<b>129,675</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>468,588</b>	<b>29</b>
Sankuru	Katakò-kombe	353,504	106,051	30	159,077	45	70,701	20	17,675	5	0	0	3	88,376	25
	Kole	205,252	102,626	50	61,576	30	41,050	20	0	0	0	0	3	41,050	20
	Lomela	225,030	112,515	50	56,258	25	33,755	15	22,503	10	0	0	3	56,258	25
	Lubefu	470,595	117,649	25	235,298	50	117,649	25	0	0	0	0	3	117,649	25
	Lusambo	346,318	86,580	25	190,475	55	51,948	15	17,316	5	0	0	3	69,264	20
	Territoire de LODJA	518,494	155,548	30	259,247	50	103,699	20	0	0	0	0	3	103,699	20
	<b>Total</b>	<b>2,119,193</b>	<b>680,969</b>	<b>32</b>	<b>961,929</b>	<b>45</b>	<b>418,801</b>	<b>20</b>	<b>57,494</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>476,295</b>	<b>23</b>
Sud Kivu	Bukavu	1,000,461	450,207	45	450,207	45	100,046	10	0	0	0	0	2	100,046	10
	Fizi	881,807	176,361	20	396,813	45	264,542	30	44,090	5	0	0	3	308,632	35
	Idjwi	297,442	89,233	30	163,593	55	44,616	15	0	0	0	0	2	44,616	15
	Kabare	896,675	179,335	20	582,839	65	134,501	15	0	0	0	0	2	134,501	15
	Kalehe	885,094	177,019	20	531,056	60	132,764	15	44,255	5	0	0	3	177,019	20
	Mwenga	785,923	157,185	20	510,850	65	117,888	15	0	0	0	0	2	117,888	15
	Shabunda	705,838	70,584	10	282,335	40	282,335	40	70,584	10	0	0	3	352,919	50
	Uvira	899,010	179,802	20	539,406	60	179,802	20	0	0	0	0	3	179,802	20
	Walungu	987,165	296,150	30	493,583	50	197,433	20	0	0	0	0	3	197,433	20
	<b>Total</b>	<b>7,339,415</b>	<b>1,775,875</b>	<b>24</b>	<b>3,950,683</b>	<b>54</b>	<b>1,453,929</b>	<b>20</b>	<b>158,929</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>1,612,858</b>	<b>22</b>
Sud-Ubangi	Budjala	661,405	165,351	25	330,703	50	132,281	20	33,070	5	0	0	3	165,351	25
	Gemena	1,277,881	511,152	40	511,152	40	191,682	15	63,894	5	0	0	3	255,576	20
	Kungu	502,565	100,513	20	276,411	55	100,513	20	25,128	5	0	0	3	125,641	25
	Libenge	429,643	150,375	35	171,857	40	64,446	15	42,964	10	0	0	3	107,410	25
	Zongo	84,264	29,492	35	37,919	45	16,853	20	0	0	0	0	3	16,853	20
	<b>Total</b>	<b>2,955,758</b>	<b>956,884</b>	<b>32</b>	<b>1,328,042</b>	<b>45</b>	<b>505,775</b>	<b>17</b>	<b>165,057</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>670,832</b>	<b>23</b>
Tanganyika	Kabalo	291,347	43,702	15	131,106	45	72,837	25	43,702	15	0	0	3	116,539	40
	Kalemie	749,828	112,474	15	299,931	40	224,948	30	112,474	15	0	0	3	337,422	45
	Kongolo	568,105	85,216	15	227,242	40	198,837	35	56,811	10	0	0	3	255,648	45
	Manono	811,581	121,737	15	324,632	40	202,895	25	162,316	20	0	0	4	365,211	45
	Moba	561,367	84,205	15	252,615	45	140,342	25	84,205	15	0	0	3	224,547	40
	Nyunzu	299,274	44,891	15	119,710	40	89,782	30	44,891	15	0	0	3	134,673	45
	<b>Total</b>	<b>3,281,502</b>	<b>492,225</b>	<b>15</b>	<b>1,355,237</b>	<b>41</b>	<b>929,641</b>	<b>28</b>	<b>504,399</b>	<b>15</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>1,434,040</b>	<b>43</b>
Tshopo	Bafwasende	228,969	68,691	30	114,485	50	34,345	15	11,448	5	0	0	3	45,793	20
	Banalia	279,767	83,930	30	139,884	50	55,953	20	0	0	0	0	3	55,953	20
	Isangi	614,105	153,526	25	276,347	45	153,526	25	30,705	5	0	0	3	184,231	30
	Opala	286,870	86,061	30	143,435	50	57,374	20	0	0	0	0	3	57,374	20
	Ubundu	339,647	101,894	30	169,824	50	67,929	20	0	0	0	0	3	67,929	20
	Yahuma	198,618	69,516	35	79,447	40	39,724	20	9,931	5	0	0	3	49,655	25
	<b>Total</b>	<b>1,947,976</b>	<b>563,618</b>	<b>29</b>	<b>923,421</b>	<b>47</b>	<b>408,852</b>	<b>21</b>	<b>52,085</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>460,937</b>	<b>24</b>
Tshuapa	Befale	338,710	50,807	15	169,355	50	101,613	30	16,936	5	0	0	3	118,549	35
	Boende	298,004	89,401	30	163,902	55	44,701	15	0	0	0	0	2	44,701	15
	Bokungu	646,654	226,329	35	323,327	50	96,998	15	0	0	0	0	2	96,998	15
	Djolu	392,203	137,271	35	215,712	55	39,220	10	0	0	0	0	2	39,220	10
	Ikela	363,131	54,470	15	181,566	50	90,783	25	36,313	10	0	0	3	127,096	35
	<b>Total</b>	<b>2,038,702</b>	<b>558,277</b>	<b>27</b>	<b>1,053,861</b>	<b>52</b>	<b>373,315</b>	<b>18</b>	<b>53,249</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>426,564</b>	<b>21</b>
<b>Grand Total</b>		<b>96,032,609</b>	<b>27,651,998</b>	<b>29</b>	<b>42,201,977</b>	<b>44</b>	<b>20,560,601</b>	<b>21</b>	<b>5,618,034</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>26,178,635</b>	<b>27</b>

Note : Une population en Phase 3+ ne reflète pas nécessairement l'ensemble de la population nécessitant une action urgente. En effet, certains ménages peuvent être en Phase 2 ou même 1, mais uniquement parce qu'ils ont reçu une aide, et peuvent donc avoir besoin d'une action continue.